

République du Cameroun

Paix – Travail – Patrie

**Ministère de l'Economie, de la
Planification et de
l'Aménagement du Territoire**

Secrétariat Général

**Programme National de
Développement Participatif**



Republic of Cameroon

Peace – Work – Fatherland

**Ministry of Economy,
Planning and Regional
Development**

General Secretary

**National Community Driven
Development Program**

RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITES

- Année 2016 -

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	4
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	5
INTRODUCTION	9
CHAPITRE 1 : PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2016 ET APERÇU DES INDICATEURS DES CADRES DES RÉSULTATS	12
<i>I.1 PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2016</i>	12
<i>I.2 APERÇU DES INDICATEURS DES CADRES DE RÉSULTATS</i>	13
I.2.1 PNDP CLASSIQUE.....	13
I.2.2 OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES	14
CHAPITRE 2 : RÉALISATIONS DANS LE CADRE DE L'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL	16
<i>II.1 ACTIVITÉS RÉALISÉES SOUS ALLOCATIONS.....</i>	16
II.1.1 SIGNATURE DES CONVENTIONS ET MOBILISATION DES FONDS	16
II.1.2 PLANIFICATION ET ACTIVITÉS CONNEXES	17
II.1.3 EXÉCUTION DES MICROPROJETS.....	20
II.1.4 EXÉCUTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES PYGMÉES.....	23
<i>II.2 MISE EN OEUVRE DES OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES (Hors PDPP).....</i>	24
II.2.1 OPÉRATION REDD+	25
II.2.2 OPÉRATION HIMO	26
II.2.3 OPÉRATION RADIOS COMMUNAUTAIRES	29
II.2.4 OPÉRATION ASGIRAP	30
CHAPITRE 3 : APPUI AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	32
<i>III.1 APPUI AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION.....</i>	32
III.1.1 APPUI INSTITUTIONNEL AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION	32

III.1.2 ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS.....	32
III.1.3 MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MANAGEMENT DES FINANCES PUBLIQUES LOCALES.....	33
<i>III.2 PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME</i>	<i>33</i>
III.2.1 COORDINATION ET GESTION.....	34
III.2.2 SUIVI-ÉVALUATION ET COMMUNICATION.....	35
CHAPITRE 4 : PROBLÈMES RENCONTRÉS, SOLUTIONS ENVISAGÉES ET PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE ANNÉE	41
<i>IV.1 PROBLÈMES RENCONTRÉS ET SOLUTIONS ENVISAGÉES.....</i>	<i>41</i>
<i>IV.2 PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2017.....</i>	<i>44</i>
IV.2.1 Composante 1 : Appui au développement local.....	44
IV.2.2 Composante 2 : Appui institutionnel au processus de décentralisation	46
IV.2.3 Composante 3 : Coordination, gestion, suivi-évaluation et communication.....	48
CONCLUSION.....	50
BIBLIOGRAPHIE.....	51

LISTES DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableaux

Tableau 1 : Indicateurs du Cadre de résultats du PNDP classique.....	13
Tableau 2: Indicateurs des cadres de résultats des opérations spécifiques.....	14
Tableau 3: Situation du processus d'élaboration/actualisation des PCD dans les communes au cours de la 2 ^{ème} phase du PNDP.....	17
Tableau 4: Situation des études de faisabilité.....	18
Tableau 5: Répartition des agents communaux selon la fonction, la situation actuelle et la région	19
Tableau 6 : Etat de mise en œuvre des microprojets et leurs montants.....	20
Tableau 7: Microprojets selon la région, le bailleur, la phase et l'état de mise en œuvre.....	21
Tableau 8: Répartition des microprojets et leurs montants (phase 2 et 3) selon le secteur et le bailleur ...	23
Tableau 9: Notes d'Idées de Projets (NIP) faisant l'objet d'une étude de faisabilité et de la rédaction d'un DDP par l'un des six (06) cabinets sélectionnés.....	25
Tableau 10: Microprojets HIMO par Coût de réalisation (en FCFA), Montant de la main d'œuvre (en FCFA) et Nombre d'emplois générés.....	26
Tableau 11: Situation de la paie des ouvriers recrutés dans les chantiers HIMO.....	27
Tableau 12: Domaines d'accompagnement des jeunes ouvriers de l'opération HIMO I en vue de leur insertion socio-professionnelle	28
Tableau 13: Communes sélectionnées dans le cadre de la création/réhabilitation des radios communautaires selon la région	29
Tableau 14: Formation et production des états financiers dans le logiciel sim_ba	33
Tableau 15: Effectif du personnel du Programme.....	34
Tableau 16: Budget du PNDP pour l'exercice 2016	35
Tableau 17: Exécution du budget sur financement IDA et ETAT_hors C2D.....	35
Tableau 18 : Type de marché / contrat passé par le PNDP	36
Tableau 19: Type de marché / contrat passé dans les communes	36
Tableau 20: Formation sur le PROADP et mise à jour des données socio-économiques dans le progiciel.....	37
Tableau 21: Traitement des doléances reçues au 31 décembre 2016.....	38

Figures

Figure 1 : Etat de mise en œuvre des microprojets classiques (phase 2 et 3).....	21
Figure 2: Répartition des microprojets selon la Région et l'état de mise en oeuvre	22

SIGLES ET ABREVIATIONS

AER	Agence d'Electrification Rurale
AFD	Agence Française de Développement
ARMP	Agence de Régulation des Marchés Publics
PASGIRAP	Programme d'Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agropastorales au Nord-Cameroun
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement
CCS/PPTE	Comité Consultatif et de Suivi de la gestion des ressources PPTE
CEFAM	Centre de Formation de l'Administration Municipale
CNOP	Comité National d'Orientation et de Pilotage
CNC	Cellule Nationale de Coordination
COMES	Conseil Municipal Elargi aux Sectoriels
CRC	Cellule Régionale de Coordination
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
ENIET	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique
ERP	Enterprise Ressource Processing
FEICOM	Fonds spécial d'Equipement et d'Intervention intercommunale
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
GEF	Global Environment Facility
GIZ	Coopération Technique Allemande
IDA	International Development Association
INC	Institut National de la Cartographie
INS	Institut National de Statistique
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINFI	Ministère de l'Economie et des Finances
MINEPIA	Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINEE	Ministère de l'Energie et de l'Eau
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MIPROMALO	Mission de Promotion des Matériaux Locaux
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MINTP	Ministère des Travaux Publics
MINT	Ministère des Transports
OAL	Organismes d'Appui Local
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADDL	Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local
PCD	Plan Communal de Développement
PGDT	Projet de Gestion Durable des Terres
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
REDD+	Réduction des Emissions de gaz à effet de serres Dues à la Dégradation et à la Déforestation
SGI	Système de Gestion Intégré
UE	Union Européenne

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'année 2016 marque le début de la 3^{ème} phase du Programme National de Développement Participatif (PNDP III), mise en vigueur le 04 avril sous financement IDA de la Banque mondiale. Pour cette première année du PNDP III, ce bailleur a mobilisé des ressources qui se sont ajoutées au reliquat des ressources C2D de 2^{ème} génération mis à la disposition du Programme au cours de la 2^{ème} phase par l'AFD. Avec le soutien de ces deux bailleurs traditionnels, le Plan de Travail du Programme pour l'année 2016 a tenu compte de la poursuite des activités de la 2^{ème} phase et de la mise en route des activités relatives à sa 3^{ème} phase.

Dans l'ensemble, il s'agit des activités classiques ainsi que celles liées au volet agricole, au Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP), aux opérations spécifiques telles que le REDD+, les radios communautaires, le volet HIMO en appui au PRODAT. De plus, ce Plan de Travail a intégré les activités liées à la mise en œuvre de la composante 1 du programme ASGIRAP, sur fonds C2D, dont le PNDP est l'opérateur de mise en œuvre.

Au moment où s'achève l'année 2016, le bilan des activités réalisées à travers les trois composantes du Programme, se présente comme suit :

Sous la composante 1 dédiée à l'appui au développement local, le Programme s'est engagé auprès des communes dans les activités de planification et d'exécution de microprojets, encadrées par la signature des conventions financées par les allocations servies à ces communes. La mise en œuvre des conventions de la 1^{ère} tranche signées au cours de la 2^{ème} phase s'est traduite par la poursuite de l'accompagnement du processus d'actualisation ou d'élaboration du Plan Communal de Développement (PCD).

Ainsi, tous les PCD en élaboration ont été validés par les Préfets en 2016, année au cours de laquelle 125 PCD actualisés ont été validés par les Préfets contre 74 en 2015. Pour ce qui est de la 3^{ème} phase qui connaît déjà la signature de 345 conventions de 1^{ère} tranche pour l'élaboration/actualisation des PCD et la réalisation des activités connexes à la planification, la sélection des OAL est en cours afin de procéder à l'actualisation des PCD de 99 communes n'intégrant pas les innovations introduites sur la méthodologie d'élaboration des PCD (identification des 8 projets prioritaires par village) ou marquées par un afflux massif des réfugiés dont la présence exerce une forte pression démographique sur les ressources disponibles.

Dans le cadre de cette convention de 1^{ère} tranche, la commune peut financer non seulement le processus de planification qui débouche sur le PCD, mais également le recrutement de deux agents par commune, pris en charge de manière dégressive. La présence de ces agents communaux renforce les capacités d'intervention des communes. En fin 2016, l'on dénombrait 601 agents contre 597 en fin 2015.

Quelques nouvelles communes d'arrondissement ont lancé un processus de recrutement des agents communaux dans le cadre de la 3^{ème} phase. Les autres communes devraient emboîter le pas au regard de la contribution majeure de ces agents communaux à l'amélioration des recettes

et du taux d'exécution budgétaire, à l'archivage, au suivi et à la redynamisation des comités de gestion des microprojets, à la collecte des données sur les infrastructures socio-économiques, au processus de réalisation des études de faisabilité des microprojets, ainsi qu'au suivi de la mise en œuvre des PCD. Après la première tranche, le Programme procède à la signature de la convention de 2^{ème} tranche en vue de la réalisation des microprojets matures sous réserve du versement de la contrepartie financière des communes.

A travers ce mécanisme et le Plan d'urgence IDA dans le Septentrion et la Région de l'Est où les communes sont exemptes de contrepartie financière pour la 3^{ème} phase, le portefeuille cumulé en 2016 du PNDP II et III compte 3 687 microprojets contre 3 246 microprojets (y compris les microprojets de l'opération HIMO) en 2015. Le nombre de microprojets achevés dans le portefeuille passe de 2 854 en 2015 à 3 139 en 2016. Avec ces réalisations dans des secteurs aussi variés que l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, les affaires sociales, le Programme a consolidé sa contribution à l'atteinte des objectifs du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Dans le cadre du PDPP, le plaidoyer en faveur des enfants pygmées s'est poursuivi pour améliorer leur insertion, aussi bien dans les écoles professionnelles que dans la fonction publique. De même, il s'est poursuivi des activités dans le domaine de la citoyenneté, de l'agriculture, ainsi que le processus d'élaboration des nouveaux plans d'actions pour la mise en œuvre du PDPP III. Cette contribution globale du Programme va s'accroître en 2017 du fait de la signature d'environ 259 conventions de 2^{ème} tranche au cours de l'année 2016 d'une part, et de la montée en puissance des opérations spécifiques lesquelles visent également à promouvoir le développement local des communes. Ces opérations spécifiques incluent :

(i) l'opération « Radios communautaires » qui a été marquée en 2016 par l'aboutissement de l'appel d'offre international pour la fourniture des équipements ;

(ii) l'opération REDD+ dont le processus de mise en œuvre est au stade de la réalisation des études de faisabilité et la rédaction des Documents Descriptifs de Projets (DDP) pour les six (06) Notes d'Idées de Projets (NIP) retenues par les 06 cabinets de consultants sélectionnés;

(iii) l'opération HIMO par lequel le Programme a bénéficié du Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU) pour le financement de la 2^{ème} phase dans l'ensemble des communes de l'Extrême-nord, ce qui a conduit à l'identification des projets HIMO sensibles dont les études de faisabilités ont fait l'objet d'un examen dans le cadre d'un atelier. Par ailleurs, l'accompagnement des jeunes ouvriers de l'opération pilote se poursuit en vue de leur insertion socio-professionnelle ;

(iv) la composante 1 du Programme ASGIRAP pour laquelle le PNDP, en tant que agence d'exécution, a déjà procédé à la révision du guide méthodologique de concertation, ainsi que la sélection des 16 autres communes bénéficiaires des trois régions septentrionales (qui s'ajouteront aux 04 communes pilotes), à la suite d'un processus compétitif et transparent.

Sous la composante 2 consacrée à l'appui aux communes dans le cadre de la décentralisation, le PNDP a poursuivi l'opération d'installation et de formation des utilisateurs au logiciel de gestion comptable SIM_BA. Au terme de l'année 2016, 348 communes ont été formées à l'utilisation de SIM_BA. Sur ces 348 communes, 316 ont saisi le budget 2016 dans SIMBA, 299 ont saisi l'engagement des mandats, 236 ont édité la balance et 238 ont présenté un compte administratif.

En vue de capitaliser les données de la planification et de procéder à une bonne programmation des actions de développement au niveau communal, il a été conçu au cours de la 2^{ème} phase le Progiciel d'Aide au Développement Participatif (PROADP). L'année 2016 qui s'achève a connu la formation de 331 communes à l'utilisation du PROADP. Parmi elles, 251 soit 75,8% sont à jour dans la saisie des données socio-économiques dans le PROADP. L'augmentation de ce nombre reste tributaire de l'organisation par les Cellules Régionales du Programme en présence des Délégués Départementaux du MINEPAT, des ateliers (un atelier par trimestre) en vue de la mise à jour des données dans le PROADP.

La collaboration entre le CEFAM et le Programme pour le renforcement des capacités du personnel communal s'est poursuivie dans quelques régions dans le cadre des conventions signées entre les deux parties les années antérieures. Pour capter la pertinence, l'efficacité et l'efficience des formations dispensées au personnel communal, une évaluation a été envisagée. Afin de finaliser le plan de formation du personnel communal pour la 3^{ème} phase, un atelier de concertation des acteurs intervenant dans la formation dudit personnel a été organisé à Kribi. Outre le lancement officiel de la 3^{ème} phase du PNDP au niveau national, le démarrage des activités de cette phase dans chacune des 10 Régions a nécessité la tenue d'un atelier de lancement régional au cours duquel les maires, la société civile et les autorités administratives et religieuses ont été imprégnés sur l'approche et les innovations de cette phase.

Au titre de la composante 3 à travers laquelle le pilotage du Programme est assuré, les activités ont concerné le suivi des interventions sur le terrain et la supervision des ateliers de lancement de la 3^{ème} phase du PNDP dans les Régions, la coordination des activités et le suivi des opérations spécifiques, le démarrage du processus de recrutement de consultants et des OAL, et la communication.

Concernant la coordination des activités, des réunions hebdomadaires ont été régulièrement tenues au sein des Unités de Gestion du Programme. Une matrice de suivi des activités permet de faire le point sur leur niveau d'avancement et de discuter des dossiers stratégiques du Programme. En ce qui concerne le suivi-évaluation, il s'est porté sur la finalisation des tests des référents fonctionnels de l'ERP en cours de développement, la validation des termes de références en vue de la sélection de deux consultants dont l'un pour l'amélioration du logiciel PROADP et l'autre pour la mise en place d'un call center et du numéro vert dans le cadre de la gestion des doléances, le déroulement des missions de supervision des activités du Programme par les Bailleurs de fonds et des activités des CRC par la CNC.

Pour ce qui est de la communication, outre la finalisation du plan de communication du PNDP III, elle a consisté en la production et la distribution des éditions 11, 12 et 13 du magazine institutionnel bilingue "Les Echos du PNDP", la couverture médiatique du lancement du PNDP dans les Régions, la mise à jour du site internet du PNDP et les insertions dans certains journaux officiels.

D'autres actions mises en œuvre au cours de l'année 2016 concernent la redynamisation des comités de gestion des microprojets réalisés, la communication sur le Programme avec une attention particulière sur la promotion et la diffusion de l'approche ainsi que des acquis du

Programme, l'engagement citoyen par la mise en place du mécanisme de gestion des doléances/plaintes, la préparation du scorecard en vue de sa réalisation en 2017 et l'implication des populations à toutes les étapes de mise en œuvre des activités du Programme et des Communes. Dans le domaine de la gestion, les termes de référence de l'Audit Financier ont reçu la non objection de l'AFD et les activités du consultant ont déjà démarrées.

L'année 2016 s'est achevée par l'organisation d'un atelier national d'élaboration du Plan de Travail et du Budget Annuel (PTBA) qui fixe le cap pour la mise en œuvre du programme au cours de l'année 2017. Il s'agira pour le Programme de poursuivre la mise en œuvre des trois opérations spécifiques sous financement C2D (REDD+, HIMO, Radios communautaires) à travers le financement des activités restantes. De plus, le Programme devra poursuivre les activités relatives au projet d'appui du PNDP III sous financement IDA ainsi que le démarrage des activités du PNDP agropastoral sous financement conjoint de l'AFD et de l'Union Européenne.

INTRODUCTION

Contexte

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) est un Programme multi-bailleurs conçu sur trois phases de quatre (04) années chacune. Ayant clôturé sous financement IDA la 1^{ère} phase dite phase d'initiation en décembre 2009 et la 2^{ème} phase dite phase d'extension en novembre 2013, le Programme a entamé sa 3^{ème} phase dite phase de consolidation, le 04 avril 2016 avec un financement de 133 millions de dollars US dont 70 de l'IDA, 56 de l'Etat et 7 des bénéficiaires. Au cours de chaque phase, outre le Gouvernement et les bénéficiaires des microprojets réalisés, d'autres bailleurs de fonds financent le Programme.

C'est le cas de l'AFD dont les activités financées à travers le C2D de 2^{ème} génération pendant la 2^{ème} phase se prolongent jusqu'en fin 2017. A cette date, les fonds du C2D de 3^{ème} génération pourraient être disponibles pour le financement des activités de la 3^{ème} phase du PNDP. De même, l'Union Européenne (UE) a consenti en 2016 à travers le FFU du financement de la deuxième phase de l'opération HIMO en appui au PRODAT dans l'ensemble des communes de l'Extrême-nord. Son comité d'identification de projet ayant validé en 2016 le projet décrivant le financement à travers le FED des activités agropastorales dans les communes du Septentrion et de l'Est, l'UE mettra à la disposition du Programme un nouveau financement en 2017.

La mise en œuvre au cours de l'année 2016 du PNDP est restée conforme à son objectif de développement, à la description des activités régissant ses trois composantes et au plan de couverture de la 3^{ème} phase (PNDP III).

Présentation du PNDP III

L'Objectif de Développement du PNDP pour la 3^{ème} phase est de renforcer la gestion des finances publiques et des processus participatifs en vue de garantir la fourniture des infrastructures durables et de qualité. De manière spécifique, dans le cadre du PNDP-FED, il s'agira de faire du secteur rural dans les zones d'intervention du projet un important moteur de l'économie, qui crée des emplois décents et des richesses pour satisfaire la demande intérieure et extérieure, avec une gestion durable des ressources naturelles.

Cet objectif de développement s'inscrit en droite ligne avec les politiques définies par le Gouvernement, confirmant la position du PNDP en tant que cadre opérationnel du DSCE notamment dans les axes du renforcement de la politique de décentralisation et de la promotion du développement local.

(i) En ce qui concerne la politique de décentralisation, le PNDP réalise des activités d'appui à la décentralisation et à la mise en place du cadre institutionnel et administratif tel que prescrit dans la constitution du 18 janvier 1996 et les lois de 2004. Le but est de favoriser le transfert des compétences et des ressources aux CTD, la promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local ;

(ii) Pour ce qui est du développement local qui comprend sept axes prioritaires, le PNDP contribue en particulier : (a) à la diversification et à la croissance économique en milieu rural; (b) au développement des infrastructures socio-économiques de base d'une manière durable et respectueuse de l'environnement; (c) au renforcement des capacités des ressources humaines, ainsi que du secteur social, et à la promotion de l'intégration des groupes vulnérables dans l'économie.

Trois (03) composantes sont retenues pour la mise en œuvre de la 3^{ème} phase du PNDP. Il s'agit de : (1) l'appui financier au développement local dont la 1^{ère} sous-composante finance la planification dans toutes les communes et les microprojets dans les communes de six (06) Régions (Centre, Littoral, Ouest, Nord-ouest, Sud et Sud-ouest). La 2^{ème} sous-composante finance exclusivement et sans contrepartie les microprojets dans les communes de quatre (04) Régions (Adamaoua, Est, Extrême-Nord, Nord).

Une partie de la contrepartie de l'Etat pour la mise en œuvre de chacune de ces sous-composantes est supportée par les ressources C2D de 3^{ème} génération que l'AFD envisage de mettre à la disposition du Programme en plus des fonds de l'UE pour densifier uniquement les activités dans la 2^{ème} sous-composante, à travers le PNDP agropastoral. Le Programme met toutes ces ressources à la disposition des communes sous forme d'une allocation budgétaire à travers un plan d'allocation.

(2) l'appui aux communes dans le cadre de la décentralisation qui se subdivise en trois sous-composantes. La 1^{ère} sous-composante concerne l'appui institutionnel à la décentralisation, la 2^{ème} porte sur le renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation et la 3^{ème} sur l'appui à l'amélioration de la gestion des finances publiques locales. Et enfin (3) la coordination, la gestion, le suivi-évaluation et la communication dont les activités se regroupent autour de la Coordination, la gestion administrative et financière, le suivi-évaluation et la communication.

La 3^{ème} phase du PNDP est marquée par l'extension du Programme aux 31 communes d'arrondissement jamais couvertes dans les phases précédentes, la mise en place de deux guichets pour le financement des microprojets dont le guichet équité et le guichet performance, et la densification de l'engagement citoyen à travers le mécanisme de gestion des plaintes / doléances, la mise à échelle du ScoreCard, le suivi permanent des activités des communautés (CC et COGES) et l'implication accrue des instances de vérification et de contrôle dans la transparence budgétaire communale.

Objectif et structure du rapport

L'objectif du présent rapport des activités de l'année 2016 est d'éclairer sur les activités réalisées, en cohérence avec le cadre de résultats, par le Programme sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. Il se structure en quatre (04) chapitres. Les prévisions de l'année 2016 ainsi que l'aperçu des cadres de résultats font l'objet du chapitre 1. Les réalisations dans le cadre de l'appui au développement local meublent le chapitre 2, tandis que celles liées à l'appui au processus de décentralisation et au pilotage du Programme alimentent le chapitre 3. Le dernier

chapitre du rapport porte sur les problèmes rencontrés, les solutions envisagées et les perspectives pour l'année 2017.

CHAPITRE 1 : PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2016 ET APERÇU DES INDICATEURS DES CADRES DES RÉSULTATS

Le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2016 ainsi que les documents des opérations spécifiques donnent une programmation des activités du Programme, de laquelle il ressort des prévisions établies pour l'année 2016 écoulée. Les activités mises en œuvre ont visé l'évolution des indicateurs du cadre de résultats du Programme.

1.1 PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2016

Pour l'année 2016, le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) a prévu au titre de la composante 1 dédiée à l'appui au développement local, le financement des microprojets de la 2^{ème} phase avec le reliquat des allocations C2D virées les années antérieures et également le virement des allocations sur fonds IDA3 dans 166 communes des quatre régions exposées au risque sécuritaire pour la réalisation des microprojets. De plus, il a été envisagé la signature des conventions pour la 1^{ère} tranche des allocations IDA3 avec toutes les communes en vue du financement progressif de l'élaboration/actualisation des Plans Communaux de Développement et des activités connexes. De manière plus précise, il a été prévu en 2016 d'expérimenter l'élaboration des PCD dans 12 nouvelles communes d'arrondissement et de procéder à une actualisation profonde de certains PCD des 178 communes ne contenant pas certaines innovations apportées sur la méthodologie d'élaboration au cours de la 2^{ème} phase du programme d'une part ou affectées par l'afflux des réfugiés/déplacés d'autre part.

En ce qui concerne la composante 2 consacrée à l'appui à la décentralisation, le Programme a ambitionné en 2016 d'élaborer ou actualiser les plans d'aménagement dans 91 communes. Il a voulu également expérimenter le mécanisme de contrôle citoyen dans 60 communes. Quant au déploiement du progiciel SIM_BA, il a été prévu de le déployer dans les 31 nouvelles communes d'arrondissement. De plus, SIM_BA va donner lieu à un renforcement des capacités du personnel communal à son utilisation dans toutes les communes en 2016. Le Programme a visé l'encouragement de la publication du budget simplifié auprès des acteurs locaux dans au moins 90 communes et l'offre des formations au profit d'environ 2 170 bénéficiaires.

Dans la composante 3 dédiée à la coordination, la gestion, le suivi-évaluation et la communication, le Programme a choisi d'orienter ses efforts vers la mise en place d'un système de gestion des doléances pour le traitement des plaintes/doléances enregistrées, l'arrimage du cycle d'actualisation des PCD à celui de l'élaboration du BIP et la production dans les délais convenus des informations et rapports périodiques sur la mise en œuvre du programme.

S'agissant des opérations spécifiques, il a été prévu en 2016:

- d'achever le processus en cours d'acquisition des équipements pour la mise en place de 12 nouvelles radios et la réhabilitation de 08 radios existantes ;
- de finaliser le processus d'élaboration des DDP et accompagner le processus de mise en place des instances et démembrement de la coordination nationale REDD+;

- d'achever la réalisation des projets HIMO de l'opération pilote et de lancer le démarrage des projets de la 2^{ème} phase de l'opération HIMO sur fonds FFU de l'Union Européenne;
- d'amorcer le processus de mise en place des cadres de concertation au niveau communal et village, en vue de réduire les conflits dans l'utilisation des terres à travers la mise en œuvre des activités de la composante 1 du PASGIRAP.

Au 31 décembre 2016, la mise en œuvre des activités programmées a consisté à agir sur l'évolution des valeurs de référence des cadres de résultats dont un aperçu est donné dans la section suivante.

I.2 APERÇU DES INDICATEURS DES CADRES DE RÉSULTATS

Les activités conduites par le Programme en 2016 ont généré des résultats qui concourent à l'évaluation du sens d'évolution des indicateurs du cadre des résultats dans lequel figure leurs valeurs de référence. Un aperçu de ce cadre des résultats est donné ci-dessous pour le PNDP classique et pour les opérations spécifiques.

I.2.1 PNDP CLASSIQUE

Au cours de l'année 2016, les activités menées ont été en phase avec la nécessité d'agir sur les indicateurs fixés dans le cadre des résultats. Au nombre de six (06), ils sont présentés dans le tableau 1 ci-après.

Tableau 1 : Indicateurs du Cadre de résultats du PNDP classique

Indicateur	Méthode de mesure
La proportion (pourcentage) des projets communaux du Budget d'Investissements Publics (BIP) issus des Plans Communaux de Développement (PCD)	Rapport du Nombre de projets communaux du BIP et issus des PCD sur le Nombre de projets communaux du Budget d'Investissement Publics
La proportion (pourcentage) des communes ayant soumis leurs états financiers à la Chambre des Comptes	Rapport du Nombre de communes ayant soumis leurs états financiers à la chambre des comptes sur le Nombre de communes (360)
Le Pourcentage de projets pour lesquels des accords d'engagement en matière de durabilité et de maintenance de l'ouvrage sont établis avec les communautés (COGE)	Rapport du Nombre de projets de la phase III pour lesquels un accord d'entretien et de maintenance est établi avec la communauté (COGE) sur le nombre de microprojets réalisés dans la commune au cours de la phase III
Les nouvelles communes d'arrondissement (31) qui ont élaboré un Plan Communal de Développement de qualité jugé acceptable par l'IDA	Comptage
Le Pourcentage des bénéficiaires qui pensent que les investissements (microprojets) reflètent leurs besoins	Rapport du Nombre de bénéficiaires satisfaits des projets réalisés par le Programme sur le Nombre total de bénéficiaires
(dont le pourcentage des hommes)	Rapport du Nombre des bénéficiaires hommes satisfaits des projets réalisés par le Programme sur le nombre total de bénéficiaires hommes
(dont le nombre de femmes)	Rapport du Nombre des bénéficiaires femmes satisfaits des projets réalisés par le Programme sur le nombre total de bénéficiaires femmes

Indicateur	Méthode de mesure
Le nombre de bénéficiaires directs	Nombre de personnes bénéficiant directement des actions réalisées par le Programme (infrastructures, renforcement des capacités, etc.)
(dont le pourcentage de femmes)	Rapport du nombre des bénéficiaires directs femmes sur le nombre total de bénéficiaires

Source : PAD et Données du diagnostic préliminaire

I.2.2 OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES

Le PNDP conduit plusieurs opérations spécifiques au rang desquelles le Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP), l'opération HIMO, le REDD+, la composante 1 du PASGIRAP et les Radios Communautaires. Ces opérations disposent chacune d'un cadre des résultats contenant des indicateurs dont un aperçu est donné dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2: Indicateurs des cadres de résultats des opérations spécifiques

Opérations spécifiques	Indicateurs	Période de mise en œuvre
PDPP	Nombre de PP formés aux soins de santé	Toute la phase 3 sous IDA
	Taux de fréquentation des formations hospitalières par les peuples pygmées	
	Nombre de PP ayant bénéficié des soins de santé pendant les descentes de stratégie avancée et dans les formations sanitaires	
	Nombre d'accoucheuses traditionnelles formées	
	Proportion d'enfants pygmées ayant réussi au certificat d'études primaires (CEP)	
	Proportion d'enfants pygmées ayant réussi au BEPC ou CAP ou tout autre diplôme	
	Nombre d'élèves Baka du secondaire bénéficiant d'une bourse scolaire	
	Nombre d'enfants ayant bénéficié des appuis en fournitures scolaires	
	Nombre d'enfants ayant reçu une bourse et suivant régulièrement une formation académique/ professionnelle	
	Superficies agricoles mises en valeur	
	Taux d'augmentation des revenus (30%) en raison d'une meilleure gestion des PFNL ou de l'exploitation agricole	
HIMO	Guide méthodologique HIMO en situation de crise élaborée	2016 - 2018
	Nombre de jeunes formés et insérés	
	Nombre d'emplois créés	
	Nombre de microprojets réalisés dans les secteurs du transport et de l'approvisionnement en eau	
REDD+	Nombre de notes d'idées de projet élaborées et validées	2014 - 2017
	Nombre de projets (inter)communaux REDD+ sélectionnés et mis en œuvre dans toutes les 5 zones agro-écologiques du Cameroun	
	Les principaux acteurs (MINEPDED, MINFOF, Communes, etc.) capacités (institutionnelles, techniques) suffisantes pour développer et améliorer le mécanisme REDD+ aux niveaux national, régional et local	
	Les résultats du projet connus et capitalisés au Cameroun et à l'étranger (Scenarii de référence, Système de suivi des émissions, systèmes de partage des bénéfices, de consultation des parties prenantes, etc.)	
PASGIRAP (Composante 1)	Pourcentage des consensus locaux durablement respectés dans les zones d'intervention sur l'utilisation et la gestion des ressources agro-pastorales	2016 - 2019
	Pourcentage d'actions d'investissements prévues dans les plans villageois d'amélioration des ressources, mise en œuvre par les agriculteurs, agro-éleveurs et éleveurs	

Opérations spécifiques	Indicateurs	Période de mise en œuvre
	Pourcentage des bénéficiaires satisfaits (agriculteurs et éleveurs) quant à la délimitation des espaces dans les villages d'intervention	
	Nombre de communes dans lesquelles un comité de concertation a été officiellement créé et est fonctionnel	
	Nombre de villages où un comité de concertation a été créé et est fonctionnel	
	Nombre de plans de zonage effectivement adoptés par les Communes	
	Nombre de villages dans lesquels un plan d'utilisation, gestion et d'aménagement des terres a été adopté et entériné par la commune	
	Pourcentage des litiges soumis aux comités communaux et résolus	
	Pourcentage des acteurs satisfaits (agriculteurs et éleveurs) quant à la délimitation des espaces dans les villages d'intervention	
	Nombre de communes ayant testé l'enregistrement des droits fonciers	
	Réduction de la précarité des contrats de faire-valoir dans les villages tests	
Radios communautaires	Nombre de radios communautaires créées	2013 - 2016
	Nombre de radios communautaires réhabilitées	

Source : Documents de projet des opérations spécifiques

En conformité avec l'objectif de résultat apprécié par ces indicateurs, le PNDP a en 2016 mis en œuvre des activités regroupées à travers trois composantes.

CHAPITRE 2 : RÉALISATIONS DANS LE CADRE DE L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Au 31 décembre 2016, le PNDP a mis en œuvre diverses opérations spécifiques aux côtés des activités classiques de planification et de réalisation de microprojets en vue de contribuer à l'impulsion d'une dynamique des territoires pour un développement local harmonieux.

II.1 ACTIVITÉS RÉALISÉES SOUS ALLOCATIONS

Il s'agit des activités de planification et des activités connexes notamment la réalisation des études de faisabilité pour la maturation des projets, la sélection des agents communaux, la réalisation des microprojets, encadrées par des conventions dites de 1^{ère} et de 2^{ème} tranche, entre la commune et le PNDP. Dans les communes abritant les peuples pygmées, une partie de l'allocation sert au financement du Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP) qui fait l'objet d'une autre convention spécifique entre la commune et le PNDP.

II.1.1 SIGNATURE DES CONVENTIONS ET MOBILISATION DES FONDS

A travers la signature des conventions, le programme s'engage à mobiliser les fonds pour le financement des activités sous allocations au niveau communal.

II.1.1.1 CONVENTION DE PREMIERE TRANCHE

C'est une convention à travers laquelle le PNDP finance l'élaboration du PCD et ses activités connexes. Dans le cadre de la 2^{ème} phase, le Programme a supporté seul la totalité du financement au titre de cette convention dans les 328 communes couvertes à travers les fonds IDA et les ressources C2D. Ces ressources C2D ont constitué en 2016 la seule source de financement qui a soutenu l'exécution des activités de planification et activités connexes.

Pour ce qui est de la 3^{ème} phase, la commune apporte une contribution au financement des activités prévues dans la convention de 1^{ère} tranche, qui s'élève à 5 200 000 F CFA si la commune a déjà été couverte dans les phases précédentes et à 3 500 000 F CFA si elle n'a jamais été couverte (cas des 32 nouvelles communes d'arrondissement). Des 360 communes à couvrir dans la 3^{ème} phase, 345 ont déjà signé une convention de 1^{ère} tranche avec le Programme, laquelle prévoit que la contribution du PNDP soit virée de manière progressive en fonction du niveau de réalisation des activités dans la commune. Le retard dans le démarrage des activités de la phase 3 en 2016 n'a pas permis de procéder au virement de l'allocation de la tranche 1 dans les communes.

II.1.1.2 CONVENTION DE DEUXIEME TRANCHE

Cette convention permet de financer la réalisation des microprojets mûres et issus du Plan Communal de développement dans une commune. Alors que toutes les communes couvertes au cours de la 2^{ème} phase ont versé une contribution variant selon la nature entre 0% et 15% du coût

total du microprojet dans la mise en place de la convention de 2^{ème} tranche, seules les communes du Septentrion et de la Région de l'Est en sont exemptes au regard de leur exposition à la précarité et à l'insécurité. Cette situation s'est accentuée avec l'afflux des réfugiés et des déplacés au point que, en collaboration avec la Banque mondiale, le processus de financement des microprojets a été enclenché avant la refonte de l'actualisation des PCD des communes affectées par la migration massive des populations. L'année 2016 a fait porter le nombre de conventions de 2^{ème} tranche signées à 475 pour un montant à mobiliser de **4 356 605 984 F CFA** (quatre milliards trois cent cinquante-six millions six cent cinq mille neuf cent quatre-vingt-quatre francs cfa).

II.1.2 PLANIFICATION ET ACTIVITÉS CONNEXES

Le mode opératoire du Programme dans une commune inclut l'accompagnement dans l'exercice de planification à côté duquel le Programme réalise d'autres activités.

II.1.2.1 PLANIFICATION COMMUNALE

La planification locale suit un processus qui implique le citoyen communal à travers la tenue des assemblées villageoises et qui aboutit à l'actualisation ou à l'élaboration du PCD de la commune. Pour ce qui est de l'élaboration de nouveau PCD au cours de la phase 2, il est observé du tableau 3 ci-dessous, que tous les PCD des communes qui en sont concernées sont validés par les Préfets. Quant à l'actualisation, elle se trouve à des stades de suspension dans deux (02) communes de l'Extrême-nord pour des raisons sécuritaires et de non démarrage dans une commune du Centre.

Dans le cadre de la 3^{ème} phase, toutes les communes exposées à la pression démographique des réfugiés et des déplacés internes verront leurs PCD actualisés pour inclure la prise en compte des besoins nouveaux induits par la migration de ces populations. De plus, certaines communes de la 2^{ème} phase vont connaître une actualisation de leurs PCD pour inclure les nouveaux aspects intégrés dans la planification communale, notamment la petite enfance et les changements climatiques. A cet effet, le processus de sélection des OAL pour l'actualisation d'une première vague de ces PCD est en cours de finalisation.

Tableau 3: Situation du processus d'élaboration/actualisation des PCD dans les communes au cours de la 2^{ème} phase du PNDP

Niveau avancement de la planification	Région										Total
	AD	CE	EN	ES	LT	NO	NW	OU	SU	SW	
Actualisation											
En cours		1	4								5
Non démarré		1									1
PCD approuvé au COMES	8	5	3			4		2	3		25
PCD validé par le préfet	9	38	14	10		10		28	16		125
Suspendu			2								2
Total	17	45	23	10		14		30	19		158
Elaboration											

Niveau avancement de la planification	Région										Total
	AD	CE	EN	ES	LT	NO	NW	OU	SU	SW	
En cours											
Non démarré											
PCD approuvé au COMES											
PCD validé par le préfet	4	19	24	21	23	7	31	10	6	25	170
Suspendu											
Total	4	19	24	21	23	7	31	10	6	25	170

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2016

Le bon déroulement de la planification locale initiée au cours de la 2^{ème} phase se justifie par la supervision menée par les équipes du Programme tout au long du processus. La supervision des travaux des OAL a parfois nécessité des descentes sur le terrain de l'équipe de la Coordination Nationale et l'implication de tous les acteurs locaux. Elle est apparue utile dans le cas des communes de Maroua 1, 2, 3 où il a été question d'affiner la méthodologie de planification locale en milieu urbain, pour laquelle un partenariat est en cours de matérialisation entre le PNDP et le MINHDU. Le retard accusé dans la finalisation de cette méthodologie n'a pas favorisé son expérimentation en 2016 dans la planification de 12 des 31 nouvelles communes d'arrondissement.

II.1.2.2 ÉTUDES DE FAISABILITÉ

Dans le cadre de la maturation des projets d'investissement de la commune, les idées de projets qui naissent de l'exercice de planification font l'objet des études de faisabilité auxquelles les sectoriels et les populations sont impliqués dans l'analyse socio-économique. Certaines de ces études de faisabilité sont financées par le Programme à travers la convention de 1^{ère} tranche de l'allocation. Au moment où s'achève l'année 2016, les études de faisabilité approuvées au COMES et n'ayant pas conduit à la signature d'une convention de 2^{ème} tranche ou à un financement par un autre acteur du développement, s'établissent au nombre de 504 comme l'indique le tableau 4, contre 627 fin 2015. Cette situation dénote d'un besoin réel de financement pour la réalisation des microprojets déjà maturés dans certaines communes.

Tableau 4: Situation des études de faisabilité

Etat d'avancement	AD	CE	EN	ES	LT	OU	NO	NW	SU	SW	Total
Agricole											
MP identifié	16										16
En cours	5										5
Achevé	8	135			35				3		181
Approuvé au COMES	8	192				126					326
Classique											
MP identifié	31		12				141	82	19	22	307
En cours	1		54			35			34		124
Achevé	5				8		6		13		32
Approuvé au COMES	15	15			17	57			74		178

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2016

Par contre, la tenue du COMES conformément aux principes du Programme, s'avère nécessaire pour ajouter à ce nombre les 213 études achevées et en attente de validation. Bien que 129 études de faisabilité soient en cours de réalisation, 323 microprojets identifiés suscitent un recrutement des consultants qui s'impose pour conduire les études de faisabilités relatives à leur maturation.

II.1.2.3 SUIVI DES AGENTS COMMUNAUX

Le recrutement des agents communaux et leur prise en charge de manière dégressive par le Programme participent de la nécessité de renforcer les capacités d'intervention des communes dans la mise en œuvre du Programme au niveau local. Divers mouvements ont été observés au sein de la famille des agents communaux de sorte que l'année 2016 s'achève avec 601 agents communaux en poste (voir tableau 5), soit 293 financiers et 308 techniques. Ce chiffre qui est en augmentation de 4 agents par rapport à 2015 est dû essentiellement au recrutement des agents communaux déjà entamé dans certaines communes nouvellement entrées dans le Programme. Par contre, le nombre de postes vacants en fin d'exercice croît de 59 à 65 entre 2015 et 2016, avec la forte tendance observée du retour de ces agents dans les écoles de formation ou leur nomination comme Secrétaire Général ou Receveur Municipal dans certaines communes.

Tableau 5: Répartition des agents communaux selon la fonction, la situation actuelle et la région

Agent communal		AD	CE	EN	ES	LT	NO	NW	OU	SU	SW	Total
Agents financiers	En Poste	19	53	45	29	19	36	20	33	19	20	293
	Poste vacant	2	11	2	4	4	4	1	1	6	5	40
	Contractualisé par le MINATD	12	11	44	3		22	8	25	5	14	144
Agents techniques	En poste	18	57	45	28	23	34	20	34	24	25	308
	Poste vacant	3	7	2	5		6	1		1		25
	Contractualisé par le MINATD	11	11	44	4		23	3	22	3	18	139
Total	En Poste	37	110	90	57	42	70	40	67	43	45	601
	Poste vacant	5	18	4	9	4	10	2	1	7	5	65
	Contractualisé par le MINATD	23	22	88	7	0	45	11	47	8	32	283

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2016

Pour favoriser l'attraction des postes d'agents communaux, le Programme encourage leur contractualisation, une démarche qui porte déjà ses fruits dans plusieurs communes. Au 31 décembre 2016, 283 agents communaux parmi les 601 en poste sont contractualisés. La dynamique de contractualisation devrait se poursuivre afin d'offrir des perspectives de carrière aux agents communaux dans le cadre de la mise en place d'une fonction publique locale. Suite à la démission de certains agents communaux, la procédure de recrutement de nouveaux agents communaux a été déclenchée.

II.1.3 EXÉCUTION DES MICROPROJETS

Dans sa dynamique de fourniture des infrastructures et des équipements des services socio-économiques de base, le Programme s'est investi dans la mise en œuvre des microprojets destinés à l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires. Ainsi 441 nouveaux microprojets ont été mis en œuvre en 2016, année de démarrage de la troisième phase. Pour la 2^{ème} phase, le portefeuille du PNDP tout financement confondu affiche 3 247 microprojets contre 3 246 (y compris les microprojets de l'opération HIMO) en 2015, dont 2 990 sont achevés, 245 en cours de mis en œuvre et 12 non démarrés.

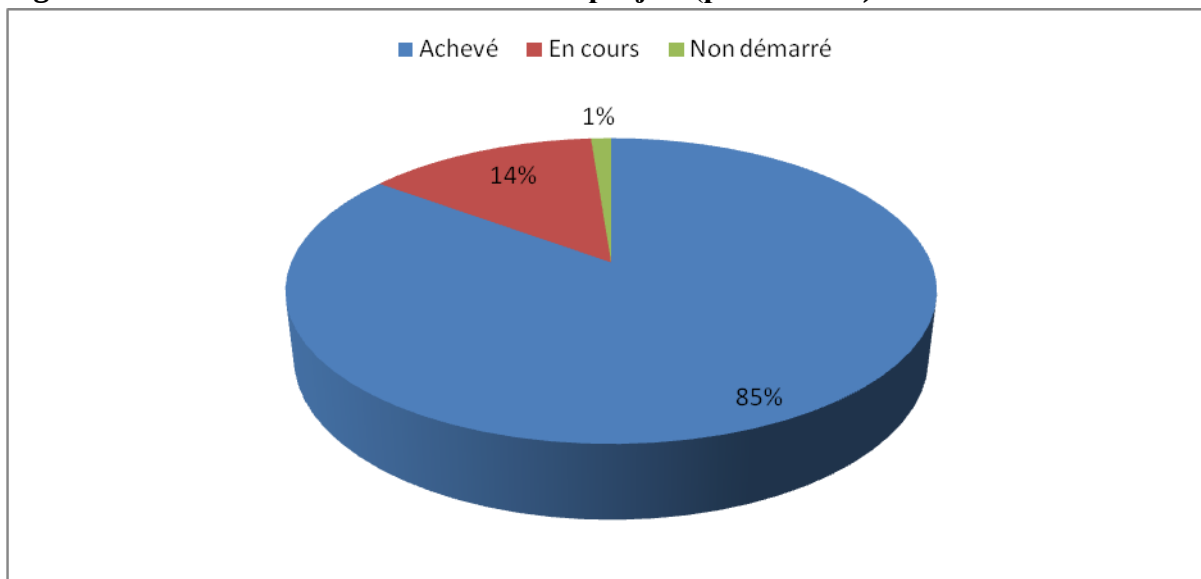
Le financement de ces microprojets de la phase 2 a mobilisé environ **32 239 598 362 FCFA** (trente-deux milliards deux cent trente-neuf millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent soixante-deux francs CFA). L'exécution des nouveaux microprojets dont 440 à l'aide des financements IDA III et 1 au moyen des ressources C2D de la phase 2, a permis d'accroître le portefeuille du PNDP de sorte qu'il comprend désormais 3 139 microprojets achevés, 504 en cours d'exécution et 44 non démarrés (voir tableau 6). Ceci a nécessité un financement IDA III de **4 969 880 847 FCFA** (quatre milliards neuf cent soixante-neuf millions huit cent quatre-vingt mille huit cent quarante-sept). Le tableau ci-dessous donne une vue synoptique des microprojets financés au cours des phases 2 et 3 au 31 décembre 2016.

Tableau 6 : Etat de mise en œuvre des microprojets et leurs montants

Etat de mise en œuvre	Phase				Total	
	II		III			
	Nombre des microprojets	Cout total du microprojet	Nombre des microprojets	Cout total des microprojets	Nombre des microprojets	Cout total des microprojets
Financement C2D de 2ème génération						
Achevé	1 524	17 288 761 703			1 524	17 288 761 703
En cours	245	5 485 893 564			245	5 485 893 564
Non démarré	12	317 022 233			12	317 022 233
Total	1 781	23 091 677 501			1 781	23 091 677 501
Financement IDA						
Achevé	1 466	9 147 920 861	149	1 327 428 835	1 615	10 457 949 696
En cours			259	2 914 175 996	259	2 931 575 996
Non démarré			32	728 276 016	32	728 276 016
Total	1 466	9 147 920 861	440	4 969 880 847	1 906	14 117 801 708
Ensemble	3 247	32 239 598 362	440	4 969 880 847	3 687	37 209 479 208

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2016

L'enclavement de certains sites, l'incapacité de certains prestataires à exécuter les travaux et le retard dans le processus de passation des marchés sont les principales raisons qui justifient le non démarrage de la mise en œuvre de certains microprojets. De la figure 1, il découle que la proportion des microprojets achevés dans le portefeuille du PNDP a augmenté de 7 points par rapport à 2015. Quant à la proportion des microprojets en cours, elle évolue de 1 point en 2016 tandis que la proportion des microprojets non démarrés a considérablement régressé de 8 points.

Figure 1 : Etat de mise en œuvre des microprojets (phase 2 et 3)

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2016

D'après le tableau 7, c'est la région de l'Est qui regorge du plus grand nombre de microprojets financés par le PNPD toute phase confondue, suivie dans l'ordre de l'Extrême-nord, du Centre, de l'Adamaoua, du Nord-ouest, du Nord, du Littoral, du Sud-ouest, de l'Ouest et du Sud. Les ressources C2D de 3^{ème} génération de la 3^{ème} phase n'étant pas encore disponibles, la Banque mondiale dépasse l'AFD en nombre de microprojets dans le portefeuille du PNPD.

Tableau 7: Microprojets selon la région, le bailleur, la phase et l'état de mise en œuvre

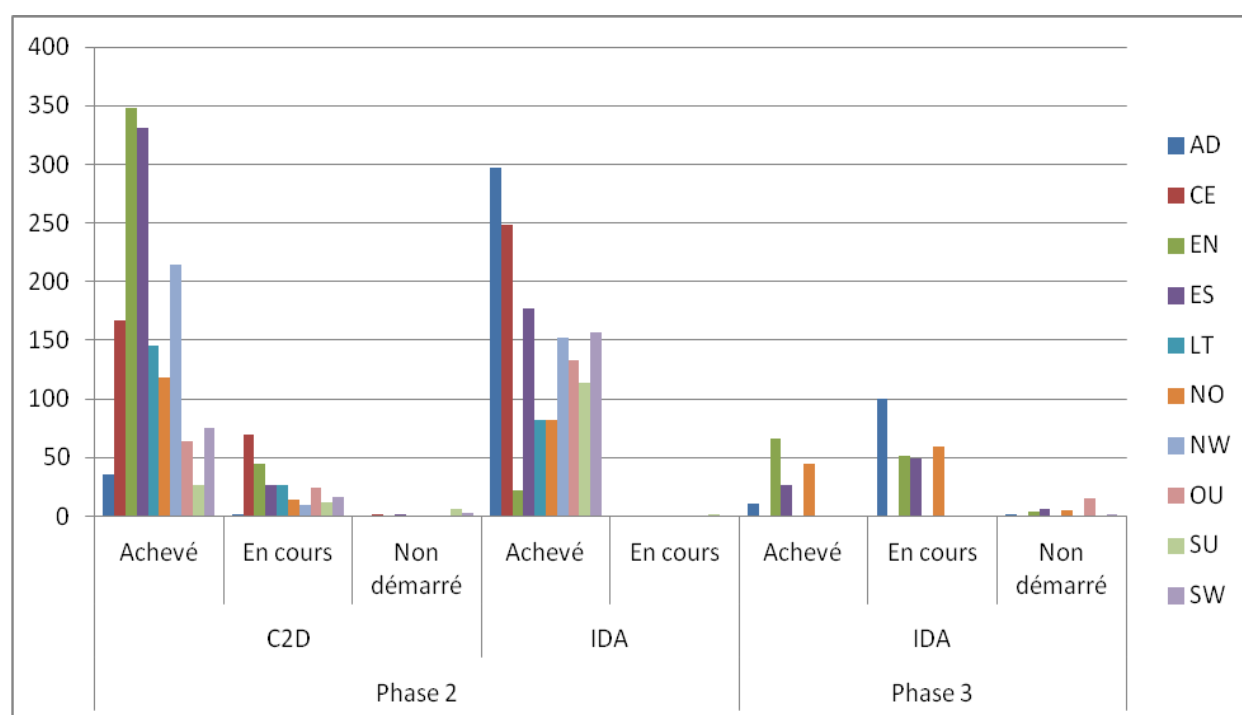
Région	Bailleur	Phase 2			Phase 3			Total
		Achevé	En cours	Non démarré	Achevé	En cours	Non démarré	
AD	C2D	36	2					38
	IDA	297			11	100	1	409
CE	C2D	167	69	2				238
	IDA	249						249
EN	C2D	348	45					393
	IDA	22			66	51	4	143
ES	C2D	331	27	1				359
	IDA	177			27	49	6	259
LT	C2D	145	27					172
	IDA	82						82
NO	C2D	118	14					132
	IDA	82			45	59	5	191
NW	C2D	214	9					223
	IDA	152						152
OU	C2D	64	24					88
	IDA	133					15	148
SU	C2D	26	12	6				44

Région	Bailleur	Phase 2			Phase 3			Total
		Achevé	En cours	Non démarré	Achevé	En cours	Non démarré	
SW	IDA	115						115
	C2D	75	16	3				94
	IDA	157					1	158
Total C2D		1524	245	12	0	0	0	1 781
Total IDA		1466		0	149	259	32	1 906
Total		2 990	245	12	149	259	32	3 687

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2016

La figure 2 permet de décrire le comportement de chaque région en matière de réalisation de microprojets d'une phase à une autre et selon le type de financement. Force est de constater la forte prédominance des microprojets achevés dans toutes les régions. A l'exception des Régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-nord, de l'Est et du Nord où des microprojets sont en cours de réalisation sous fonds IDA du fait de la réponse urgente à apporter à l'afflux des réfugiés et des déplacés, le démarrage de l'exécution des microprojets faisant l'objet d'une convention de cofinancement sous fonds IDA n'est pas encore effective dans les Régions du Centre, du Littoral, de l'Ouest, du Nord-ouest, du Sud et du Sud-ouest.

Figure 1: Répartition des microprojets selon la région et l'état de mise en œuvre



Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2016

Une répartition des microprojets par secteur (voir tableau 8) indique que l'eau et l'assainissement est le secteur le plus sollicité, suivi dans l'ordre décroissant de l'éducation, de la formation, de l'agropastoral, des infrastructures de développement économique (IDE), de la santé, du transport et de l'électrification. Les secteurs marginaux restent la gestion des ressources naturelles (GRN), la promotion de la femme, et dans une moindre mesure le secteur des sports et loisirs.

Tableau 8: Répartition des microprojets et leurs montants (phase 2 et 3) selon le secteur et le bailleur

Secteur	Nombre de microprojets			Montant bénéficiaire	Montant PNDP		Coût total des Microprojets
	C2D	IDA	Total		C2D	IDA	
Agropastoral	597	152	749	1 295 494 114	8 910 965 822	2 312 925 165	12 519 385 101
Eau et Assainissement	810	700	1 510	717 265 235	4 828 110 307	3 712 104 174	9 257 479 716
Education	240	616	856	590 930 863	3 132 589 737	3 057 598 762	6 781 119 362
Electrification	28	56	84	115 661 260	578 391 467	798 272 817	1 492 325 543
Formation		162	162	-		313 989 563	313 989 563
GRN	4		4	3 386 962	32 750 408		36 137 370
IDE	41	44	85	308 860 674	865 239 458	1 142 157 607	2 316 257 738
Promotion de la femme	1	2	3	6 881 860	22 513 755	39 422 987	68 818 602
Santé	32	116	148	106 138 371	684 362 531	580 160 684	1 370 661 586
Sport et loisir	12	18	30	66 398 899	319 866 086	365 735 350	752 000 335
Transport	16	40	56	129 162 553	1 172 979 365	999 162 375	2 301 304 293
Total	1 781	1 906	3 687	3 340 180 792	20 547 768 933	13 321 529 483	37 209 479 208

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2016

II.1.4 EXÉCUTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES PYGMÉES

Au cours de l'année 2016, les activités du Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP) se sont poursuivies avec l'implémentation des Plans d'actions grâce au financement C2D. En effet, au terme de la phase 2, les principales actions enregistrées par composante du PDPP se présentent comme suit :

- ❖ Au titre de sa composante 1 centrée sur la citoyenneté pour permettre aux Peuples Pygmées de jouir pleinement de leurs droits et devoirs en tant que citoyen à part entière de la commune, plus de 2 805 actes de naissance, 106 cartes nationales d'identité et 83 actes de mariage ont été établis au profit des peuples pygmées (PP). Plusieurs Pygmées sont aujourd'hui inscrits sur les listes électorales et aspirent à briguer de postes électifs dans leurs circonscriptions respectives (conseillers municipaux, députés, etc.) ;
- ❖ En ce qui concerne la composante 2 consacrée à la santé en vue de l'amélioration de l'état sanitaire des peuples pygmées, 101 centres de santé fréquentés par les PP ont été approvisionnés en médicaments essentiels et 198 accoucheuses traditionnelles ont été formées ou recyclées en vue d'améliorer les conditions d'accouchement.
- ❖ Dans la composante 3 orientée vers l'éducation, 15 enfants pygmées ont été formés dans les écoles professionnelles aux métiers de l'enseignement et de la santé (8 aide-soignants dont une recrutée à la Fonction publique camerounaise, 1 Infirmier Diplômé d'Etat, 5 enseignants et 1 technicien des eaux et forêt). De plus, 450 enseignants ont été formés aux techniques d'apprentissage et d'accueil des enfants Pygmées et plus de 90 écoles primaires fréquentées par les enfants Pygmées ont bénéficié d'un appui en fournitures et manuels scolaires. Les élèves pygmées ont bénéficié du paiement de frais de scolarité

notamment l'APE et pour ceux des classes d'examens, des appuis ont été apportés pour le paiement des frais d'inscriptions aux examens officiels (Bacc, Probatoire, BEPC, CEP).

- ❖ S'agissant de la composante 4 tournée vers l'agriculture et la valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux afin d'améliorer la sécurité alimentaire et le niveau des revenus des PP, certains leaders pygmées ont mis en œuvre des champs de vivres sur plus de 200 ha et de nouveaux champs ont prospéré dans les Régions d'intervention.
- ❖ A travers la composante 5 portée sur le dialogue intercommunautaire et la sécurisation foncière pour améliorer les droits d'usufruit des ressources naturelles et les échanges sociaux entre PP et bantous, il a été noté la mobilisation et la participation de 1 000 pygmées aux festivités socio-culturelles (Journée de la femme, JIPA, etc.) au niveau local et à Yaoundé, ainsi que la reconnaissance des droits d'usufruit de 10 villages pygmées par les bantous et les autorités.

Dans le cadre de la 3^{ème} phase du PNDP au cours de laquelle le PDPP est désormais financé à hauteur de **852 000 000** (huit cent cinquante-deux millions) FCFA sous IDA et mis en œuvre dans 37 communes situées dans trois Régions (Est, Centre et Sud), une mission conjointe PNDP/MINAS a été conduite en juillet 2016 en vue d'évaluer la mise en œuvre du PDPP 2. Celle-ci a confirmé la pertinence de concentrer les interventions de la 3^{ème} phase autour de 03 composantes principales à savoir l'éducation, la santé et l'agriculture.

Mais elle a également débouché sur la nécessité d'actualiser les données contenues dans les plans d'action du document PDPP validé en 2015, pour (i) tenir compte des évolutions et dynamiques en cours (interventions en cours par les autres acteurs), (ii) renforcer la représentativité des peuples pygmées dans toutes les instances de décisions au niveau local, (iii) obtenir le consentement libre, informé et préalable des bénéficiaires et (iv) décliner les plans d'actions sur une période de 01 an ou 03 ans.

Après cette importante mission, l'atelier de lancement du PDPP 3 présidé par Madame le Ministre des Affaires Sociales a eu lieu les 11 et 12 août 2016 et les conclusions de la mission ont été partagées en présence des Bénéficiaires pygmées, des Maires, des Chefs SAS, des Sous-préfets des 37 communes bénéficiaires. Au cours de cet atelier, un plan de travail a été convenu avec les participants pour l'élaboration des plans d'actions détaillés par commune.

Conformément à ce plan de travail, un atelier organisé en fin août- début septembre 2016 a permis l'élaboration / finalisation des outils de collecte des données, du manuel du praticien et de la méthodologie de planification garantissant le Consentement libre, informé et préalable des bénéficiaires avec l'équipe dédiée du MINAS, ce qui a débouché en septembre 2016 sur le renforcement des capacités des acteurs (Chefs SAS et leaders PP) devant procéder à la collecte des données dont le processus a démarré en décembre 2016.

II.2 MISE EN OEUVRE DES OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES (Hors PDPP)

Des opérations spécifiques qui participent également de l'appui au développement local et bénéficient des allocations sous fonds C2D, gérées directement par la Coordination Nationale du

Programme, ont été mise en œuvre au cours de l'année 2016. Il s'agit des opérations REDD+, HIMO et Radios communautaires dont les délais de mise en œuvre ont été repoussés à fin 2017.

II.2.1 OPÉRATION REDD+

L'opération de Réduction des Emissions de gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) menée dans le cadre du PNDP a pour objectif de : (1) contribuer à l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ pilotée par le Ministère en charge de l'Environnement (MINEPDED) et (2) enrayer efficacement, sur une zone donnée et délimitée, les dynamiques de déforestation et/ou de dégradation forestière afin de booster le développement local par des activités pertinentes de production et de conservation, et éventuellement valoriser les résultats obtenus sur les marchés du carbone. La zone d'intervention de cette opération dont le coût est de **1,9 milliards de F CFA** sur fonds C2D, couvre toutes les 05 zones agro-écologiques du Cameroun (zone forestière monomodale, zone forestière bimodale, zone des hauts plateaux, zone des hautes savanes, zone soudano-sahélienne).

L'étape de sensibilisation, de formation et sélection achevée, les conventions signées entre les dix (10) communes bénéficiaires et le PNDP ont débouché sur l'élaboration des Notes d'Idées de Projet (NIP) par les Organismes d'Appui Local (OAL), leur approbation par les COMES, leur validation par le Comité de pilotage du processus REDD+ et leur classement par le Secrétariat Technique du processus REDD+ pour la sélection de six (06) d'entre elles. Les six projets retenus (voir tableau 9) ont fait l'objet d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement des bureaux d'études par zone agro-écologique, chargés de réaliser les études de faisabilité et d'élaborer leurs Documents Descriptifs de Projets (DDP). Après l'organisation de 5 ateliers de préparation au démarrage de leurs activités, les six cabinets recrutés pour l'élaboration des études de faisabilité et la rédaction des DDP ont démarré leur prestation au cours de l'année écoulée sous la supervision générale du PNDP et du Secrétariat Technique REDD+. La réception des premiers livrables a été entamée en 2016 et devra être finalisée en janvier 2017.

L'implication du Programme dans les questions environnementales justifie sa participation à la préparation de la COP22 et à la validation des outils de mise en œuvre du processus REDD+ au Cameroun (Stratégie Nationale REDD+, Stratégie nationale de Communication du processus REDD+, le document ER-PIN qui est la note d'idée de programme pour la réduction des émissions dans certains départements des régions du Sud, de l'Est et du Centre, le canevas d'élaboration des NIP, etc.). Egalement en 2016, le PNDP a appuyé le Secrétariat Technique REDD+ dans la formation des journalistes sur le processus REDD+.

Tableau 9: Notes d'Idées de Projets (NIP) faisant l'objet d'une étude de faisabilité et de la rédaction d'un DDP par l'un des six (06) cabinets sélectionnés

N°	Zone agro-écologique	Commune / Groupement de communes	Projet	Bureau d'études
----	----------------------	----------------------------------	--------	-----------------

N°	Zone agro-écologique	Commune / Groupement de communes	Projet	Bureau d'études
1	Soudano Sahélienne	Pitoea	Réduction de la dégradation des ressources végétales le long du couloir de transhumance internationale, aménagement et sécurisation des ressources pastorales dans la commune de PITOA	IITA
2	Forêt Humide à Pluviométrie Bimodale	Yoko	Réduction de la dégradation de la Forêt Communale de Yoko par le reboisement à haute intensité de main d'œuvre	Groupement VIPOD/ASD
3	Hautes Savane Guinéennes	Meiganga	Amélioration des pratiques agropastorales et forestières dans la commune de Meiganga	ONF International (en cours de contractualisation)
4	Hauts Plateaux	Groupement de Communes Bangangté/Bana/Bangou	Gestion durable de la réserve forestière de Bapouh-bana	CTFC AMG
5	Forêt Humide à Pluviométrie Monomodal	Tiko – Limbé III	Reducing deforestation and degradation of the Tiko-Limbe III Mangrove area by improving livelihoods of key stakeholders	FWC - CWCS
6	Soudano Sahélienne	Lagdo	Réduction de la pression anthropique sur les ressources naturelles autour du lac de Lagdo	South pole asset management

Source : Données d'activités des CRC au 30 septembre 2016

II.2.2 OPÉRATION HIMO

Le lancement de l'opération HIMO dans l'Extrême-Nord à travers les ressources C2D est une réponse du Programme à la mise en œuvre du Programme d'Aménagement du Territoire (PRODAT). Elle a pour objectifs de : (1) appuyer les communes à réaliser les microprojets dans le cadre du PRODAT suivant le mode opératoire du PNDP et (2) contribuer à la création d'emplois durables pour les jeunes désœuvrés dans le Septentrion, avec une priorité donnée à la main-d'œuvre locale (main d'œuvre qualifiée et/ou non qualifiée) dans les lieux d'implantation des microprojets sélectionnés.

La phase pilote d'un montant de près de **3,2 milliards de F CFA** sur fonds C2D est en cours de mise en œuvre dans l'Extrême-Nord au sein de 6 communes (Gobo, Guidiguins, Hina, Mindif, Moutourwa et Wina). Elle a nécessité le recrutement d'un expert HIMO, la maturation et la réalisation des microprojets identifiés dans le PRODAT et/ou le PCD à travers la sélection des consultants chargés de la réalisation des études de faisabilité y afférentes et le recrutement de jeunes ouvriers dans les chantiers HIMO qui comprend un volet ingénierie sociale mis en œuvre par l'ONG CARE.

Les microprojets réalisés par ces jeunes ont été comptabilisés dans le portefeuille du PNDP (voir la section sur l'exécution des microprojets). Le tableau 10 revient sur ces microprojets en précisant le nombre d'emplois générés et le montant de la main d'œuvre.

Tableau 10: Microprojets HIMO par Coût de réalisation (en FCFA), Montant de la main d'œuvre (en FCFA) et Nombre d'emplois générés

Commune	Microprojet	Etat de d'avancement	Montant des travaux TTC	Montant main d'œuvre (HIMO)	Nombre d'emplois générés
MINDIF	Construction de la route Modjombodi-Diir dans la commune de MINDIF	Travaux repris après suspension et à 92% d'exécution	270 444 586	75 206 400	162
MOUTOURWA	Construction de la route MOUGOUDOU- DAMAI dans la commune de MOUTOURWA	Achevé et réceptionné provisoirement	210 703 252	48 286 200	236
HINA	Construction de 6 Km de la route HINA MARBAK-KAFTAKA dans la commune de HINA	Achevé et réceptionné provisoirement	307 513 407	69 580 366	301
WINA	Construction d'une mare artificielle et un forage solaire à Hougno dans la commune de WINA	Travaux repris après suspension et à 74% d'exécution	163 217 634	35 007 653	151
GUIDIGUIS	Construction d'une mare artificielle et un forage solaire à Maïndagoum dans la commune de GUIDIGUIS	Travaux repris après suspension et à 82,75% d'exécution	150 123 697	50 789 440	156
GOBO	Construction d'une mare artificielle et un forage solaire à Hélmé dans la commune de GOBO	Achevé, réceptionné provisoirement et mis en service	142 996 419	38 455 208	124
Total			1 244 998 995	317 325 267	1 130

Source : Données d'activités de l'opération HIMO I

Le Crédit du sahel a procédé à la paie des ouvriers tous les samedis conformément aux engagements prévus dans la convention de partenariat PNDP/CDS. Le tableau 11 ci-dessous présente la situation des montants payés en espèces et mobilisés sous forme d'épargnes pour la période qui va du 19 mars au 26 novembre 2016.

Tableau 11: Situation de la paie des ouvriers recrutés dans les chantiers HIMO

Nom des sites	Montant total payé	Montant épargné
MINDIF	34 147 450	13 152 050
MOUTOURWA	53 279 475	36 738 700
HINA	68 513 600	18 038 790
GUIDIGUIS	15 266 057	6 917 051
WINA	13 879 190	6 834 582
GOBO	24 047 526	7 503 332
TOTAL	209 133 298	89 184 505

Source : Données d'activités de l'opération HIMO I

L'ingénierie sociale de CARE a consisté entre autres à la formation professionnelle des jeunes ouvriers des chantiers HIMO dans l'optique de combler leurs besoins en formation en lien avec la mise en œuvre de leurs projets professionnels. En 2016, cette formation s'est uniquement faite dans la commune de Moutourwa dans le cadre d'un atelier en deux vagues au cours duquel 221 jeunes ont été répartis en 8 groupes animés par des personnes ressources. Ces jeunes ont appréciés les thématiques portant sur la dynamique de groupe et la comptabilité financière et se sont montrés disposés à les traduire sous forme d'actions concrètes lors de l'implémentation des projets individuels. Cet atelier, qui s'est clôturé en présence du Représentant du Gouverneur (Président du Comité Technique de Suivi de la mise en œuvre de l'opération HIMO), a été une occasion favorable pour procéder au versement de l'épargne de ces jeunes estimée à **16 540 775**

F CFA (seize millions cinq cent quarante mille sept cent soixante-quinze francs CFA). Cette étape a contribué à davantage crédibiliser l'approche HIMO auprès des récipiendaires et des autorités administratives et religieuses de la Région de l'Extrême-nord.

D'autres activités d'accompagnement ont été menées par le partenaire CARE dans les six communes de l'opération HIMO I. Les domaines touchés sont repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau 12: Domaines d'accompagnement des jeunes ouvriers de l'opération HIMO I en vue de leur insertion socio-professionnelle

Sites	Activités déroulées (Sensibilisation, Formation, Profilage, AVEC, Analyse capacités, Etude rentabilité des micro-projets Etc...)	Participants		
		H	F	Total
MOUTOURWA	Sensibilisation dans les AVEC sur le thème de la cohésion sociale, gestion et règlement pacifique des conflits (deux premiers modules)	136	61	197
	Sensibilisation hebdomadaire le samedi sur le thème de la cohésion sociale, gestion et règlement pacifique des conflits (deux premiers modules)	9	4	13
	Organisation et appui au fonctionnement des AVEC	151	50	201
	Appui au montage des dossiers de légalisation des GIC			
HINA	Révision général des thèmes déroulés	85	84	169
	Appui à la légalisation des GIC	10	9	19
	Appui au montage des microprojets	8	5	13
	Suivi des activités des AVEC			
	Identification des candidats à l'alphabétisation fonctionnelle	0	10	10
GUIDIGUIS	Rappelle de la sensibilisation sur la dynamique de groupe et sur le processus de légalisation des GICs	40	45	85
	Appui à la formation et à l'accompagnement des AVEC	40	45	85
	Appui à la constitution des dossiers pour la légalisation des groupes en GIC	40	45	85
MINDIF	Sensibilisation hebdomadaire et appui au fonctionnement des AVEC Appui au montage des dossiers financiers des GIC	115	25	140
WINA	Appui à la constitution des dossiers pour bénéficier du financement du sous-programme de réduction de la pauvreté à la base du MINEPAT/CDS	67	35	102
	Mobilisation des candidats à l'alphabétisation fonctionnelle	67	35	102
	Formation des membres du COGES	10	4	14
	Sensibilisation sur le thème de la protection de l'environnement avec un accent particulier sur la prise des engagements pour mener des actions en faveur de la protection de l'environnement	41	32	73
GOBO	Sensibilisation dans les AVEC sur le thème de la Dynamique de groupe	46	29	75
	Sensibilisation des ouvriers sur le thème de la dynamique de groupe)	7	2	9
	Suivi du fonctionnement et appui à la redynamisation de 3 AVEC de LONA I et II et Dongo	43	13	30
	Suivi et cotisation dans les AVEC	29	14	43

Source : Données d'activités de l'opération HIMO I

Outre ces résultats en rapport avec la réalisation des microprojets, l'opération HIMO I a permis (1) la rédaction d'un guide HIMO, (2) la formation de 790 personnes (entreprises, consultants sectoriels et agents communaux) aux approches HIMO à travers 16 formations organisées, (3) l'examen par un médecin de travail de 1 347 ouvriers dont 368 femmes identifiées par l'ONG

CARE, (4) la mise en place d'un Guichet Unique pour le paiement rapide des décomptes en moins de 2 jours et la finalisation des TDR en vue du recrutement d'un consultant pour son évaluation.

La 2^{ème} phase de l'opération HIMO, qui bénéficie des ressources du Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU) de l'Union Européenne dont la convention a été signée le 20 décembre 2016, permettra de couvrir 26 autres communes de l'Extrême-Nord n'ayant pas été financées au cours de l'opération pilote. En attendant son lancement, le processus de maturation est achevé avec les études techniques finalisées pour 15 projets dont 5 du C2D et 10 du FFU. Ce qui a donné lieu à la signature des conventions de financement en vue de la réalisation de ces microprojets et le processus de présélection des consultants individuels dans le cadre de la maîtrise d'œuvre pour les travaux HIMO est engagé. L'exploitation des manifestes a été faite au cours d'un atelier tenu à Mokolo du 20 au 22 décembre 2016. En ce qui concerne les études de faisabilité pour la maturation de 10 autres microprojets, le niveau d'avancement s'établit à 78,5%. L'ingénierie sociale dans cette phase passe par des ONG de sensibilisation dont la sélection est en cours avec la tenue de la commission d'analyse puis d'examen des notes méthodologiques et des propositions financières.

II.2.3 OPÉRATION RADIOS COMMUNAUTAIRES

C'est une opération d'un montant de **2 445 102 dollars US**, financée sur fonds C2D depuis 2013, avec pour objectifs de : (i) amplifier les efforts de développement des populations rurales et des couches défavorisées des villes, accompagner et faciliter les transformations sociales et les changements de comportement dans le sens de la promotion du développement local ; (ii) Contribuer à améliorer la cohésion sociale et (iii) impulser la mise en œuvre de la décentralisation et d'un développement local durable par les échanges et promotion de bonnes pratiques. Le processus de sélection des bénéficiaires par le Comité de suivi de l'opération a conduit à la mise à l'écart de certaines communes du fait que, outre les questions de gouvernance, elles bénéficient déjà d'un financement de l'UNESCO ou alors les besoins exprimés dépassent l'enveloppe allouée. Ce processus s'est achevé par l'organisation de l'opération en deux sous-volets (voir tableau 11) dont l'un portant sur la création de 12 nouvelles radios communautaires pour un montant de 1 999 142 \$US incluant la contrepartie nécessaire à la mise en conformité des bâtiments devant abriter les radios et l'autre sur la réhabilitation de 09 radios communautaires pour un montant de 450 000 \$US. Les équipements de la radio Bare Bakem (Baré) dans le Littoral ayant été totalement renouvelés par l'UNESCO, les équipements ont été acquis pour 8 radios à réhabiliter. De même, il a été constaté, après lancement du marché que la radio Tikiri Fm (Meiganga) avait été également réhabilitée par l'UNESCO au cours de l'année 2016. Elle est en voie d'être remplacée par la radio Campus de Dang (Ngaoundéré III).

Tableau 13: Communes sélectionnées dans le cadre de la création/réhabilitation des radios communautaires selon la région

N°	Région	Commune bénéficiant de la mise en place d'une radio communautaire	Radio à réhabiliter
1	Adamaoua	Galim-Tignere	Radio Campus de Dang (Ngaoundéré III)
2	Centre	Messondo et Endom	Aucune

N°	Région	Commune bénéficiant de la mise en place d'une radio communautaire	Radio à réhabiliter
3	Est	Atok, Angossas	Radio Communautaire de Mbang (Mbang)
4	Extrême-nord	Aucune	Radio Communale de Tchatibali (Tchatibali) ; Radio Labar (Maga) ; Radio rurale Dana (Yagoua)
5	Littoral	Aucune	Radio Maria (Edéa)
6	Ouest	Magba	Dschang University Radio (Dschang)
7	Nord	Pitoa	Radio Fm Demsa (Gashiga)
8	Nord-Ouest	Nkor, Wum	Aucune
9	Sud	Olamze	Aucune
10	Sud-Ouest	Bangem, Alou	Aucune

Source : Données d'activités de l'opération radios communautaires

Dans sa mise en œuvre, l'opération « Radios communautaires » a franchi les étapes suivantes : (1) le respect de la contrepartie des communes pour la création des nouvelles radios, (2) la construction de deux pylônes à Magba (achevée) et à Angossas (en cours), (3) le lancement du recrutement des prestataires devant insonoriser les studios, (4) la saisie par le MINEPAT du MINPOSTEL et du MINADT pour le partage des pylônes d'une part, et du MINCOM pour l'attribution des licences des radios du projet ; (5) la participation du PNDP au Groupe de Travail mis sur pied par le MINCOM pour la définition du statut des radios communautaires et d'un cadre national de coordination et de suivi des radios communautaires ; (6) la mobilisation des communes pour la mise en place des Comités de gestion qui sont les leviers sur lesquels s'appuyer pour la pérennisation des radios, (7) l'accompagnement des Communes pour le recrutement ou le redéploiement des personnels communaux devant animer les radios, (8) les prémices de collaboration avec l'UNICEF à l'effet de former les personnels des radios et COGES, (9) la pré-reception des équipements du sous-volet « réhabilitation de 08 radios », (10) l'insonorisation des studios des 12 radios à créer (en cours), (11) le suivi de l'exécution du marché de fourniture et installation des équipements des 12 radios à créer, (12) l'acquisition d'un véhicule du projet.

Le dépassement des délais dans la mise en œuvre de cette opération, dû essentiellement au processus de passation des marchés, justifie l'élaboration d'un nouveau calendrier qui devra scrupuleusement être respecté en accord avec la date limite d'utilisation des fonds C2D de 2^{ème} génération.

II.2.4 OPÉRATION ASGIRAP

Mise en place pour réduire la pauvreté rurale et les conflits locaux dans le Cameroun septentrional et améliorer la résilience aux changements climatiques et économiques, la composante 1 de l'opération ASGIRAP dédiée à l'appui aux instances de concertation spatiale, est dévolue au PNDP pour sa mise en œuvre. A cet effet, une proposition technique et financière faite par le PNDP, et approuvée par ASGIRAP et l'AFD, permettra l'exécution de cette opération d'une durée de quatre ans sous financement C2D à hauteur de **1 176 200 000 FCFA** (un milliard cent soixante-seize millions deux cent mille francs CFA). Au cours de l'année 2016,

cette opération a connu la sensibilisation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités, le recrutement du personnel clé en charge de sa mise en œuvre dans les Cellules Régionales du PNDP dans le Septentrion, la sélection des 16 communes bénéficiaires (Meiganga, Ngan-Ha, Ngaoundéré 2, Martap, Maga, Bogo, Maroua 1, Moutourwa, Guéré, Hina, Figuil, Guider, Lagdo, Barndake, Poli, et Touboro) venant s'ajouter aux 04 communes pilotes (Pitoa, Touroua, Gaschiga et Mindif), la révision du guide méthodologique de concertation au niveau communal et villageois, ainsi que le lancement du processus de recrutement de 16 animateurs communaux.

CHAPITRE 3 : APPUI AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Le Programme appuie le processus de décentralisation à travers la composante 2 et son pilotage est assuré à travers la composante 3 dédiée à la coordination, la gestion, le suivi-évaluation et la communication.

III.1 APPUI AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION

Dans le cadre de la décentralisation, les actions du Programme s'orientent vers la réalisation des études pour renforcer le dispositif institutionnel et vers des activités visant le renforcement des capacités des acteurs et la promotion de la bonne gouvernance au niveau local.

III.1.1 APPUI INSTITUTIONNEL AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION

L'accompagnement de la décentralisation repose sur un dispositif institutionnel qui requiert l'élaboration et l'adoption des textes réglementaires, ainsi que des actions d'appui à la mise en œuvre de la décentralisation. Aucune activité n'a démarrée dans ce registre de l'accompagnement au cours de l'année 2016. Néanmoins, une concertation avec le MINATD chargé du pilotage de la décentralisation au Cameroun a été amorcée à l'effet d'identifier les études à mener au cours de la troisième phase.

III.1.2 ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le renforcement des capacités vise le personnel communal, les élus et les acteurs du processus de la décentralisation (CND, CISL,...) ainsi que ceux qui interviennent dans le développement local tels que les Organismes d'Appui Local (OAL), les équipes pluridisciplinaires, les prestataires de services, afin de rendre efficaces leurs actions de développement. Dans le cadre de la 3^{ème} phase, ce renforcement des capacités repose sur un plan de formation développé par le Programme et validé par la Banque mondiale en 2016.

Le PNDP a continué de dispenser en 2016 des sessions de formation en rapport avec l'élaboration des budgets communaux, la maintenance des ouvrages hydrauliques, l'élaboration des études de faisabilité et le suivi des chantiers, la planification dans le cadre de la tenue des ateliers de planification en vue de l'élaboration / actualisation des PCD. La maîtrise d'ouvrage communal est renforcée à travers la consolidation de la base PROADP, organisée par les CRC en collaboration avec les sectoriels et les agents communaux de développement.

Dans le cadre de la convention avec le CEFAM, le personnel communal de certaines Régions a bénéficié d'un renforcement de capacité. Par ailleurs, le Programme a imprégné toutes les communes ainsi que la société civile sur les innovations de sa 3^{ème} phase à travers les ateliers de lancement organisés dans toutes les Régions.

III.1.3 MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MANAGEMENT DES FINANCES PUBLIQUES LOCALES

Le Programme a poursuivi en 2016 l'accompagnement des communes à l'utilisation de l'application Sim_ba dans les communes où le logiciel a été déployé. Cet accompagnement s'est fait au cours des ateliers trimestriels de mise à jour de la comptabilité des communes et pendant les missions de supervision sur le terrain. Au 31 décembre 2016, la situation sur le logiciel SIM_BA est donnée dans le tableau 14 ci-dessous :

Tableau 14: Formation et production des états financiers dans le logiciel sim_ba

Région	Nbre de Communes ayant le logiciel SIM_BA installé	Nbre de communes ayant Saisi le budget 2016	Nbre de Communes ayant saisi l'engagement des mandats	Nbre de Communes ayant Editer la balance	Nbre de Communes ayant présenté leur Compte administratif par les SG
Adamaoua	21	21	19	6	17
Centre	70	55	55	55	55
Extrême-nord	46	46	46	40	40
Est	30	29	29	15	5
Littoral	33	23	23	8	2
Nord	21	21	19	13	15
Nord-ouest	34	34	34	34	34
Ouest	40	40	35	33	33
Sud	29	25	19	19	19
Sud-ouest	24	22	20	13	18
Total	348	316	299	236	238

Source : Données d'activités des CRC

Le nombre de communes produisant les balances à l'aide de Sim_Ba devrait s'améliorer compte tenu de l'implication des Trésoriers Payeurs Généraux du MINFI qui exigent la production des états financiers à partir de ce logiciel. Par ailleurs, la collaboration entre le PNDP et le Projet Villes Inclusives est en cours de formalisation en vue de l'accompagnement des communes dans l'harmonisation et le déploiement du logiciel Sim_Ba.

Une autre collaboration est également envisagée avec le Programme de Décentralisation FEICOM-Villes Moyennes (PDFVM) mis en œuvre par la KFW et le FEICOM. Elle permettra de renforcer l'utilisation de Sim_Ba dans 12 communes cibles de ce Programme. En effet, il est prévu dans le cadre de ce Programme d'actualiser le fichier des contribuables et la mise en réseau des services financiers de l'ordonnateur et des services du Receveur Municipal.

III.2 PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Le pilotage de la mise en œuvre du Programme est basé sur les activités de coordination, de gestion, de suivi-évaluation et de communication. Il s'agit entre autres : (1) de la prise en charge du personnel; (2) du suivi du fonctionnement des organes de mise en œuvre du Programme,

notamment le COMES, le Comité National d'Orientation et de Pilotage (CNOP) et la Commission Spéciale de Passation des marchés (CSPM); (3) du suivi des conventions avec les sectoriels et les partenaires; (4) de la mise à jour des bases des données dans les 10 Régions ; (5) des missions de supervision des activités tant au niveau régional que national; (6) de la redéfinition, l'implémentation et l'opérationnalisation de l'architecture du Système de Gestion de l'Information (SGI); (7) des ateliers et formations diverses; (8) des évaluations d'impact environnemental et les audits; (9) de la gestion des relations publiques par la promotion des activités réalisées et (10) du financement des charges courantes de fonctionnement.

III.2.1 COORDINATION ET GESTION

III.2.1.1 COORDINATION AVEC LA TUTELLE ET COORDINATION INTERNE

La coordination avec la tutelle a été effective au cours de l'année 2016 marquée par les ateliers de lancement du PNDP III par les Gouverneurs dans toutes les 10 (dix) Régions. Il s'est agit également pour le Programme de rendre compte au MINEPAT de l'état de mise en œuvre du Programme, des missions de supervisions effectuées par les Bailleurs de fonds et du démarrage de l'audit opérationnel et financier commandité par les Services du Premier Ministère et réalisé par le cabinet PriceWaterhouseCoopers. Au titre de la coordination interne, les réunions de coordination ont été régulières tant au niveau régional que national. Leur tenue a permis de faire le point sur l'état d'avancement des activités, de s'assurer du bon fonctionnement des cellules fonctionnelles dans chaque Unité de Gestion du Programme et de renforcer l'esprit d'équipe entre toutes ces cellules.

III.2.1.2 RESSOURCES HUMAINES ET SITUATION FINANCIERE

Rendu au 31 décembre 2016, 5 nouvelles personnes ont intégré la liste du personnel du Programme, faisant passer l'effectif à 175 dont 45 à la CNC et 130 dans les régions.

Tableau 15: Effectif du personnel du Programme

N°	Unité de gestion	Effectif cadre	Effectif personnel d'appui	Total
1	CNC	17	28	45
2	CRC_AD	6	7	13
3	CRC_EN	6	8	14
4	CRC_ES	6	5	11
5	CRC_NO	6	8	14
6	CRC_CE	6	13	19
7	CRC_LT	6	6	12
8	CRC_NW	6	5	11
9	CRC_OU	6	7	13
10	CRC_SU	6	6	11
11	CRC_SW	6	5	11
Total		77	98	175

Source : Données des Unités de Gestion du Programme au 31décembre 2016

En vue du financement des activités du Programme, un budget a été validé au cours de la 17^{ème} session du CNOP qui s'est tenue le 26 avril 2016 à l'Hôtel Hilton de Yaoundé. Equilibré en emplois et en ressources à hauteur de **36 073 633 692 FCFA (trente-six milliards soixante-treize millions six cent trente-trois mille six cents quatre-vingt-douze francs CFA)**, il se présente comme suit :

Tableau 16: Budget du PNDP pour l'exercice 2016

Composantes	Emplois (F CFA)	RESSOURCES (F CFA)					
	Total	IDA	FFU (UE)	BENEFICIAIRES	ETAT_ C2D	ETAT_ hors C2D	TOTAL
COMP 1	26 167 411 594	10 829 321 765	2 508 000 000	684 532 667	9 792 084 267	2 353 472 895	26 167 411 594
COMP 2	3 831 618 529	2 379 748 417	0	0	455 034 266	996 835 846	3 831 618 529
COMP 3	6 074 603 569	3 408 948 264	0	0	1 511 629 753	1 154 025 553	6 074 603 569
TOTAL	36 073 633 692	16 618 018 446	2 508 000 000	684 532 667	11 758 748 286	4 504 334 294	36 073 633 692
Composante (%)	Total	IDA	FFU (UE)	BENEFICIAIRES	ETAT_ C2D	ETAT_ hors C2D	TOTAL
COMP 1	72,5%	65,2%	100,0%	100,0%	83,3%	52,2%	72,5%
COMP 2	10,6%	14,3%	0,0%	0,0%	3,9%	22,1%	10,6%
COMP 3	16,8%	20,5%	0,0%	0,0%	12,9%	25,6%	16,8%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : PTBA 2016

Sur les cinq sources de financement des activités identifiées en 2016 dans le budget, seul le Fonds Fiduciaire d'Urgence n'a pas mobilisé de ressources en faveur du Programme en 2016 en raison de la signature tardive en date du 20 décembre 2016 de la convention y afférent. Au 31 décembre 2016, l'exécution de ce budget sur financement IDA et ETAT_hors C2D se présente comme suit :

Tableau 17: Exécution du budget sur financement IDA et ETAT_hors C2D

Comp	Libellé	Budget	Réalisation	Disponible	%Exé.
A	Appui au développement local	13 844 720 856,00	1 302 342 307,00	12 542 378 549,00	9,41
B	Appui aux communes dans le cadre de la décentralisation	3 209 800 602,00	1 015 094 388,00	2 194 706 214,00	31,62
C	Coordination, gestion, suivi-évaluation et communication	4 532 723 052,00	2 213 417 049,00	2 319 306 003,00	48,83
Total général		21 587 244 510	4 530 853 744	17 056 390 766	20,99

Source : Données financières de la CAF

II.2.2 SUIVI-ÉVALUATION ET COMMUNICATION

II.2.2.1 ELABORATION DU PLAN ANALYTIQUE DES ACTIVITES

Le plan analytique élaboré dans le cadre d'un atelier organisé par la Cellule de Suivi-Evaluation a une fois de plus fait l'objet d'une révision qui a conduit à l'adoption d'un code à sept (07) caractères pour la codification des activités du Programme. Le premier caractère est alphabétique, du 2^{ème} au 5^{ème} numérique et les deux derniers alphanumériques.

II.2.2.2 SUIVI DES MARCHES ET DES CONTRATS

Les activités du PNDP nécessitent à des étapes diverses le recours à la passation des marchés et à l'établissement des contrats, dont le suivi est primordial pour impulser leur mise en œuvre. A cet

effet, les documents techniques sont élaborés par la Cellule de passation des marchés qui assure le suivi de la sélection des prestataires par la Commission Spéciale de Passation de Marchés auprès du PNDP ou par le MINMAP. Les principaux marchés et contrats passés au cours de l'année 2016 sont résumés dans le tableau ci-dessus.

Tableau 18 : Type de marché / contrat passé par le PNDP

<i>Catégorie de marchés</i>	<i>Contrats passés TRIM 1</i>	<i>Contrats passés TRIM 2</i>	<i>Contrats passés TRIM 3</i>	<i>Contrats passés TRIM 4</i>	<i>Cumul de contrats passés sur l'année</i>
Travaux (nombre et montant TTC)	1	2	14	-	17
	3 153 511	3 078 951	335 363 007	-	341 595 469
Biens et équipements (nombre et montant TTC)	-	1	1	-	2
	-	2 414 813	4 194 439	-	6 609 252
Service de consultants (nombre et montant TTC)	-	-	32	-	32
	-	-	23 693 217	-	23 693 217
Fournitures (nombre et montant TTC)	3	5	15	-	23
	4 474 204	10 998 434	41 484 292	-	62 959 530
TOTAL (nombre et montant TTC)	4	8	60	-	72
	7 627 715	16 492 198	400 700 796	-	430 823 309

Source : Données des CRC

Au niveau régional, les Cellules Régionales de Coordination en partenariat avec les services déconcentrés du MINMAP ont accompagné les Communes dans la sélection des prestataires/consultants pour la réalisation de certaines prestations (Exécution des microprojets, maîtrise d'œuvre, élaboration des études de faisabilité, planification communales, etc.). La situation de la passation des marchés dans les communes se présente comme suit en fin 2016 :

Tableau 19: Type de marché / contrat passé dans les communes

<i>Catégorie de marchés</i>	<i>Contrats passés TRIM 1</i>	<i>Contrats passés TRIM 2</i>	<i>Contrats passés TRIM 3</i>	<i>Contrats passés TRIM 4</i>	<i>Cumul de contrats passés sur l'année</i>
Travaux (nombre et montant TTC)	114	16	18	0	152
	3141476909	335626937	578285949	0	4203289795
Biens et équipements (nombre et montant TTC)	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0
Service de consultants (nombre et montant TTC)	58	36	85	0	303
	104487840	45297840	103510117	0	888011797
Fournitures (nombre et montant TTC)	4	0	2	0	6
	79108500	0	0	0	79108500
TOTAL (nombre et montant TTC)	176	52	105	0	461
	3325073249	380924777	681796066	0	5170410092

Source : Données des CRC

II.2.2.3 ACTUALISATION DU PROADP ET MISE EN PLACE D'UN ERP ET DU CALL CENTER

Le PROADP est un progiciel qui offre la possibilité de disposer dans chaque commune d'une base de données concernant tous les secteurs et contenant également les données socio-économiques géo-référencées qui permettront de produire des cartes thématiques des infrastructures au sein des communes. Pour l'année 2016, Le suivi de la mise à jour du PROADP dans les communes est condensé dans le tableau ci-après :

Tableau 20: Formation sur le PROADP et mise à jour des données socio-économiques dans le progiciel

Région	Communes formées sur PROADP	Communes à jour dans la saisie des données socio-économiques dans le PROADP	Taux de commune à jour dans la Région
AD	21	7	33,3%
CE	64	64	100,0%
EN	47	44	93,6%
ES	31	27	87,1%
LT	23	11	47,8%
NO	21	12	57,1%
NW	34	31	91,2%
OU	40	25	62,5%
SU	25	24	96,0%
SW	25	6	24,0%
Total	331	251	75,8%

Source : Données d'activités des CRC

En vue de la migration du PROADP vers une version web, les termes de référence devant servir au recrutement d'un consultant pour la mise à jour de l'application et l'élaboration d'une version Web Android ont été finalisés et validés par la Banque mondiale au cours de l'année 2016. Ce qui a permis le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt dont les manifestes sont en cours d'analyse par le Programme.

L'ERP étant un SGI qui automatise l'ensemble des processus opérés dans toutes les unités de gestion du PNDP à travers une base de données unique, sa mise en place a été de toutes les attentions en 2016. Elle a nécessité l'organisation de plusieurs ateliers visant à tester la fonctionnalité des modules de l'ERP en vue de la finalisation de son développement par le Groupement de cabinets recruté à cet effet. Manifestement, son utilisation va augmenter la fiabilité des données d'activités sur le Programme et assurer leur cohérence interne.

Afin de densifier l'engagement citoyen dans la mise en œuvre des activités, le Programme s'est engagé dans la mise en place d'un call center disposant d'un numéro vert. Ce dispositif vise à favoriser la remontée, l'analyse et le traitement des plaintes/doléances émises par tout citoyen non seulement sur le fonctionnement du Programme, mais aussi sur tout acteur impliqué dans les actions du Programme à divers niveaux (villageois, communal, départemental et régional). Il

constitue un réel mécanisme opérationnel de gestion des doléances, une des principales innovations de la 3^{ème} phase. Suite à la validation par la Banque mondiale des termes de référence en vue du recrutement d'un consultant devant doter le Programme de ce mécanisme, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé et les manifestes déposés sont en cours d'analyse.

Les acteurs locaux et autres partenaires ayant été suffisamment sensibilisés sur la mise en place du mécanisme de gestion des doléances, ont transmis 17 doléances, dont 12 ont été traitées et 5 en cours de traitement. Le tableau ci-dessous récapitule par unité de gestion la situation du traitement des doléances.

Tableau 21: Traitement des doléances reçues au 31 décembre 2016

N°	Unité de gestion	Nombre de doléances enregistrées	Nombre de doléances traitées	Nombre de doléance en cours de traitement	Pourcentage des doléances traitées
1	Adamaoua	0	0	0	
2	Centre	0	0	0	
3	Est	0	0	0	
4	Extrême-nord	0	0	0	
5	Littoral	3	1	2	33,3%
6	Nord	0	0	0	
7	Nord-Ouest	7	6	1	85,7%
8	Ouest	1	1	0	100,0%
9	Sud	1	1	0	100,0%
10	Sud-Ouest	0	0	0	
11	CNC	5	3	2	60,0%
Total		17	12	5	70,6%

Source : Données d'activités des CRC

II.2.2.4 MISSIONS DE SUPERVISION

De nombreuses missions de supervision du Programme ont été effectuées par la Banque mondiale au cours de l'année 2016 à l'effet d'encadrer l'efficacité de sa mise en œuvre stratégique et opérationnelle. L'une de ces missions s'est faite conjointement avec l'AFD et s'est achevée par la rédaction d'un aide mémoire qui fixe les grandes orientations dans la mise en œuvre du Programme sur les prochaines périodes.

Afin de s'assurer de la conformité des CRC au mode opératoire dans la mise en œuvre des activités du Programme au niveau régional, la Cellule Nationale de Coordination (CNC) du Programme a entrepris de superviser les CRC au courant de l'année écoulée. Cette supervision a permis d'apprécier le dynamisme sur le terrain des équipes régionales. Cependant, la CNC a formulé des recommandations en vue de l'atteinte d'un niveau optimal d'exécution des activités.

II.2.2.5 MISE EN ŒUVRE DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT

Une convention entre la MIPROMALO et le PNDP est en vue afin de jeter les bases d'une collaboration entre les deux (02) institutions dans le cadre de l'opération HIMO pour la construction d'un grand magasin de stockage dans la commune de Maroua 1^{er} avec la formation

et l'emploi de 100 jeunes dans les métiers de fabrication/montage des briques de terre stabilisée, les pavés et les tuiles. De même, les échanges en vue de la mise en place d'une convention cadre dans le domaine des SIG et de la cartographie avec l'INC et d'un cadre de collaboration avec l'INS ont abouti à la rédaction de deux projets de document dont la signature attendue formalisera les relations entre le PNDP et chacune de ces structures.

II.2.2.7 Communication

Un plan de communication pour la 3^e phase du PNDP a été élaboré et validé au 3^e trimestre 2016. Il en découle que la communication au sein du PNDP recouvre trois (03) volets :

Communication institutionnelle

Elle sera utilisée pour distinguer le PNDP parmi les acteurs institutionnels de la décentralisation, en mettant en avant ses valeurs, les résultats et performances du Programme. Par ailleurs, dans la gestion du feedback des bénéficiaires de ses interventions, le Programme envisage de mettre en lumière l'engagement des citoyens dans la vie du PNDP, du processus de planification à la réalisation des microprojets, à travers la mise en fonctionnement d'un numéro vert dont l'exploitation permettra de rendre compte de la réactivité du Programme face aux problèmes qui lui sont posés.

Au nombre des actions de communication institutionnelle réalisées au cours de l'année 2016 :

- la production des éditions 11, 12 et 13 du magazine « Les Echos du PNDP » avec des reportages sur des thématiques telles que la mise en œuvre du projet de modernisation de la chaîne budgétaire et comptable des communes grâce au progiciel SIM_ba, la contribution du PNDP à l'emploi des jeunes dans la région de l'Extrême-nord grâce à l'opération HIMO, ou encore la mise en œuvre des solutions endogènes de développement par les populations des régions du Centre, du Littoral, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud-Ouest;
- la couverture médiatique de ses activités tant au niveau national que régional, avec notamment un accent sur les ateliers de lancement du PNDP III aux niveaux national et régional ;
- la participation du CN à Washington au séminaire portant sur les expériences et recherches existantes sur les programmes d'appui à la mise en œuvre des services de base dans les zones de conflits et leurs rôles en matière de renforcement de la légitimité de l'Etat ;
- la participation du PNDP à des événements nationaux en son nom (Journée Africaine de la Décentralisation et du Développement Local, Journée Internationale des Peuples Autochtones, etc.) ou sous le couvert du MINEPAT (Salon de l'Action Gouvernementale).

Communication sociale pour l'engagement citoyen

Elle sera utilisée pour modifier les comportements des cibles du PNDP, notamment les bénéficiaires, pour une meilleure appropriation des objectifs et interventions du Programme. Elle va s'appuyer sur le dispositif d'engagement citoyen mis en place dans le cadre du PNDP III et sera transversale à toutes les étapes du processus de mise en œuvre des activités au niveau du Programme et au niveau communal. La dimension la plus pertinente étant l'engagement des citoyens dans la vie de la municipalité.

Ce volet de la communication n'a pas encore démarré. Toutefois, la Banque Mondiale a donné son accord pour le recrutement d'un consultant qui devra réaliser une étude sur les changements de comportements dans le cadre du marketing social du PNDP III.

Communication d'influence

Elle sera utilisée pour convaincre et influencer les politiques, notamment les élus (députés, sénateurs), les instances décisionnelles ainsi que les partenaires divers, à l'effet d'obtenir des dispositions législatives et réglementaires, des actions et mesures, favorables aux objectifs du PNDP.

Dans le cadre des autres activités relevant de la Cellule de Communication du Programme, il a été procédé à la finalisation du Plan de classement des documents et archives du PNDP. Sa mise en œuvre a donné lieu à la création d'une unité de pré-archivage dont l'ensemble des documents a fait l'objet d'un classement. Le même exercice sera reproduit dans les 10 régions afin de faciliter l'exploitation et la consultation aisée du volume important de documents produits par le PNDP.

II.2.2.8 ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

Tous les microprojets continuent de faire l'objet d'un examen socio-environnemental validé par le Délégué départemental du MINEPDED, préalablement à leur mise en œuvre. Cet exercice débouche sur des mesures environnementales qui sont intégrées dans la conception des microprojets financés. Aucun projet financé au cours de 2016 n'a fait l'objet d'un déplacement involontaire. Tous les sites d'implantation des microprojets ont fait l'objet d'une donation volontaire de leurs usagers. Les documents actualisés liés aux politiques de sauvegarde (Cadre de Gestion Environnementale et Sociale, Plan de Développement des Peuples Pygmées, Plan de Déplacement Involontaire et de Réinstallation, Plan de Gestion des Pesticides) sont progressivement en cours de mise en œuvre.

Le personnel du Programme a été particulièrement sensibilisé à ces outils et il est prévu la formation approfondie des élus locaux avec l'appui du MINEPDED au cours de l'année 2017.

CHAPITRE 4 : PROBLÈMES RENCONTRÉS, SOLUTIONS ENVISAGÉES ET PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE ANNÉE

La réalisation des activités en 2016 ne s'est pas faite sans difficultés. En examinant la pertinence des solutions proposées, le Programme tentera de résoudre ces difficultés afin de respecter les délais en 2017, une année qui annonce des perspectives nouvelles dans la réalisation de ses activités.

IV.1 PROBLÈMES RENCONTRÉS ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

Les problèmes majeurs rencontrés ainsi que les solutions envisagées sont résumés comme suit :

N°	Problèmes majeurs rencontrés	Types de problèmes (Technique, financier, administratif)	Solutions envisagées
Planification			
1.	Difficulté de programmation des ateliers de planification et de validation des PCD due à l'agenda des maires	Administratif	Elaborer un programme concerté avec le maire, l'OAL et le PNDP
2.	Retard dans la finalisation de certains PCD dû à l'indisponibilité du responsable de l'OAL concerné ou à la résiliation de son contrat	Administratif et Technique	Contraindre l'OAL à présenter des documents de PCD harmonisés (PCD, fiches Excel, PRO ADP) ; Accélérer le recrutement d'un nouvel OAL.
3.	Perturbation de la planification dans certaines communes du fait de l'insécurité transfrontalière	sécuritaire	Clôturer les contrats des OAL en présence des parties prenantes.
4.	Un grand retard accusé par l'ensemble des communes dans la production de l'arrêté préfectoral rendant exécutoire le PCD	Administratif	Tenir une réunion avec toutes les parties prenantes
5.	Faible prise en compte des projets issus des PCD par le BIP dans certaines communes	Administratif	Sensibiliser les élus locaux concernés sur la nécessité de prendre en compte lesdits projets lors de l'élaboration du BIP
Gestion financière et logistique			
1.	Insuffisance et vétusté du matériel et de la logistique pour assurer le bon suivi des activités opérationnelles	Logistique	Organiser la gestion du matériel existant et renouveler le matériel et la logistique vétuste.
2.	Rallongement des délais de traitement des dossiers financiers à la CAA	Financier	Sollicitation d'une séance de travail avec la CAA. Anticipation sur la transmission des dossiers de mobilisation des fonds.
Réalisation de microprojets			
1.	Plusieurs entreprises accusent des retards par rapport aux délais d'exécution de leur contrat	Technique	Inciter les entreprises à accélérer les travaux afin de réduire le retard

N°	Problèmes majeurs rencontrés	Types de problèmes (Technique, financier, administratif)	Solutions envisagées
2.	Arrêt de certains microprojets	Administratif	Résilier les contrats liés à ces microprojets
3.	Perturbation prolongée de l'exécution des microprojets dans certaines communes du fait de l'insécurité transfrontalière	Technique	Résilier les conventions de financements des microprojets des communes de Kolofata (5) et Darak (1) et envisager leur financement dans le cadre du projet d'urgence
4.	Lenteur dans la signature des contrats et des OS. Problème de circulation des documents contractuels de marchés entre les parties prenantes	Technique	Définir un dispositif pour le démarrage des prestations
5.	Non-respect par les contrôleurs de la tenue de réunions hebdomadaire de chantier et remontée mensuel de l'état d'avancement des chantiers	Technique	Lier le paiement des contrôleurs à la production en temps utile de ces livrables.
6.	Insuffisance de contrôleurs et de consultants pour les études de faisabilité qui se traduit par la surcharge de ceux utilisés actuellement	Technique	Envisager l'utilisation des sectoriels à travers des Contrat-programmes
7.	Insuffisance de soumissionnaires pour les marchés de demande de cotations entraînant plusieurs relances ou prolongation	Technique	S'assurer de la disponibilité des entreprises lors de l'établissement des listes restreintes Faire la publicité des avis d'appels d'offres pour permettre à d'autres firmes des soumissionner
Agents communaux			
1.	Postes d'agent technique et d'agent financier vacants dans certaines communes	Administratif	Poursuivre la contractualisation des agents communaux en poste et procéder au recrutement dans les postes vacants en concertation avec les maires des communes concernées
Plan de Développement des Peuples Pygmées			
1.	Faible appropriation des outils de travail par les SAS et les sectoriels pour l'exécution des activités et la justification des dépenses (Suivi des activités sur le terrain se traduisant par la non capitalisation des activités et la non remontée des rapports y compris le cadre des résultats actualisés).	Technique	poursuivre le renforcement des capacités des SAS pour une meilleure appropriation des outils de travail, notamment la collecte des données de base, le cadre des résultats, les rapports mensuels pour une bonne exécution des activités et meilleure justification des fonds reçus.
2.	Absence d'une méthodologie harmonisée de	Technique	Convenir d'une méthodologie et

N°	Problèmes majeurs rencontrés	Types de problèmes (Technique, financier, administratif)	Solutions envisagées
	collecte des données de base pour l'élaboration des plans d'action PDPP.		des outils harmonisés pour la collecte des données et l'élaboration des plans d'action PDPP.
3.	Faible contribution des receveurs municipaux, des SAS et des sectoriels au traitement et à la vérification de la qualité des liasses justificatives de paiement entraînant la remontée des justificatifs de mauvaise qualité	Administratif	Poursuivre le renforcement des capacités des Receveurs Municipaux, des SAS et des sectoriels pour une meilleure justification technique et financière des dépenses.
4.	Retard dans la production des rapports et la capitalisation des données par les sectoriels et les SAS	Administratif	Sensibiliser les DD MINAS et les autres sectoriels sur la nécessité des SAS de produire les rapports périodiques en application des dispositions du contrat programme
Opération HIMO			
1.	Retard de deux mois dans le démarrage des travaux HIMO dû au retard de la signature des contrats des entreprises (Les travaux ont démarré en mi-mars alors que prévus en début janvier). Compte tenu de l'annonce de la saison des pluies, plusieurs tâches HIMO risquent être mécanisées afin de pouvoir achever les travaux (Cas particulier des mares).	Technique	Envisager la mécanisation de certaines tâches prévues en HIMO afin de terminer les travaux avant la saison des pluies.
2.	Faible maîtrise de l'approche HIMO par les entreprises qui se caractérise par une mauvaise utilisation des jeunes	Technique	Accentuer le renforcement des capacités des entreprises sur cette approche
3.	Insuffisance dans certains sites des jeunes ciblés dans l'opération HIMO ce qui risque réduire la proportion des travaux à réaliser en HIMO	Technique	Elargir le recrutement aux localités voisines
Composante REDD+			
1.	Difficultés à mobiliser des experts du Secrétariat Technique REDD+ pour l'accompagnement et l'appropriation du processus, ainsi que celle du Comité de Pilotage.	Administratif	Tenir des séances de travail et sensibilisation du ST REDD+
2.	Absence sur place des documents de référence tels que le scénario de référence, le niveau de référence des forêts ainsi que leur définition, d'images satellitaire de haute résolution	Technique	Suivre leur développement auprès du ST REDD+

IV.2 PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2017

L'année 2017 sera marquée par des activités relevant du cadre classique et des opérations spécifiques.

IV.2.1 COMPOSANTE 1 : APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

Au titre de l'appui au développement local porté par la composante 1, le Programme ambitionne de mener les actions suivantes :

i. Activités à réaliser sur financement IDA

Dans le cadre de cette composante, il s'agira de virer dans les comptes joints des communes les allocations pour la réalisation des activités de la 1^{ère} tranche et le financement des microprojets à travers le guichet équité avec la contribution des bénéficiaires pour ce qui est des régions méridionales (exclue l'Est).

S'agissant du financement des microprojets, un accent sera mis sur l'achèvement des microprojets dans les régions septentrionales et à l'Est démarrés en 2016 et au financement des nouveaux microprojets.

Il est envisagé également au cours de l'année 2017 de financer les projets dans le cadre du guichet performance.

Dans les régions du Centre, du Sud et de l'Est, les communes couvertes dans lesquelles se trouvent des pygmées bénéficieront des fonds pour la mise en œuvre d'un plan de développement spécifique. Les ressources y afférentes incluses dans leur allocation seront virées progressivement dans les communes concernées en fonction de l'évolution des activités.

ii. Activités à réaliser sur financement du Fonds Fiduciaires d'Urgence (FFU) de l'Union Européenne

Il est prévu au titre de cette composante sur financement FFU, de réaliser les activités suivantes uniquement dans la région de l'Extrême-nord:

- Lancer le processus de financement de 20 microprojets à réaliser selon une approche HIMO mettant un accent sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes des localités bénéficiaires;
- Assurer la prise en charge des ONG/Associations assurant l'ingénierie sociale des projets HIMO;
- Renforcer les capacités des acteurs intervenants dans le cadre de la réalisation des projets HIMO;
- Faciliter l'insertion socio-professionnels des jeunes des zones ciblées par les microprojets en vue d'atteindre l'objectif de 3500 jeunes insérés;
- Mener des activités facilitant la mise en œuvre de l'opération HIMO (Suivi-évaluation, coordination, communication, production des rapports, acquisition du matériel de travail, etc.).

iii. Activités à réaliser sur financement du 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED) de l'Union Européenne

Les financements du FED permettront de réaliser, dans le cadre de la composante 1 au cours de l'année 2017, les activités suivantes:

- Réaliser une étude visant à définir une méthodologie de planification territoriale qui débouchera sur l'élaboration des plans d'aménagement du territoire en fonction des bassins de production et l'identification des projets de désenclavement et d'aménagement agropastoraux;
- Réaliser les études de faisabilité des projets à la demande des producteurs ou des communes et visant à promouvoir le développement agropastoral;
- Financer les infrastructures socio-économiques à la demande des communes et issus des Plans Communaux de Développement. Un plan d'allocation est en cours d'élaboration à cet effet et va privilégier les communes victimes de l'afflux des réfugiés/déplacés et victime de la crise sécuritaire;
- Renforcer les capacités des communes et autres acteurs locaux à la nouvelle ingénierie de planification ;
- Appuyer l'élaboration/actualisation des Plans Communaux de Développement dans certaines communes des départements cibles.

iv. Activités à réaliser sur fonds C2D2 dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1 du PASGIRAP

La mise en œuvre de la composante 1 du programme ASGIRAP sera réalisée à travers les activités suivantes:

- Finaliser et éditer le guide méthodologique révisé;
- Réaliser des études spécifiques sur le foncier;
- Recruter et prendre en charge le personnel clé ainsi que les animateurs communaux;
- Elaborer les cadres de concertation de 10 villages dans chacune des 16 communes sélectionnées ;
- Identifier, en collaboration avec la SODECOTON et ACEFA, les projets à financer dans le cadre des composante 2 et 3 ;
- Prendre en charge des activités coordination, suivi-évaluation, et communication.

v. Activités à réaliser avec les reliquats issus des fonds C2D2

Les activités à mener avec les reliquats des fonds C2D2 concernent les opérations HIMO1, REDD+ et Radios. Par ailleurs, certains microprojets en cours de réalisation nécessiteront le virement de la tranche de 40% attendue du Programme. De manière spécifique, il s'agira ainsi dans le cadre de cette composante de réaliser les activités suivantes:

➤ Projet radios communautaires

- Mener à terme le processus de création des 12 radios communautaires retenues (insonorisation, mise en place des comités de gestion, équipement, formation, etc.);

- Conduire à terme le processus de réhabilitation des 08¹ radios communautaires (équipement, formations, etc.);
- Réaliser les activités de coordination, suivi-évaluation et communication.

➤ **Projet HIMO 1**

- Finaliser les études de faisabilité et financer les projets non mise en œuvre;
- Financer les activités d'ingénierie sociale et faciliter l'insertion des jeunes;
- Réaliser l'évaluation de l'opération HIMO1 et capitaliser les résultats dans le cadre de l'HIMO 2;
- Réaliser les activités de coordination, suivi-évaluation et communication.

➤ **Projet REDD+**

- Finaliser l'élaboration des six (06) études de faisabilité ;
- Suivre l'élaboration de six (06) Documents Descriptifs de Projets (DDP);
- Financer la mise en œuvre de 5 projets pilotes REDD+ issus des 6 DDP;
- Former et sensibiliser tous les acteurs sur les projets REDD+;
- Mener les activités de coordination, suivi-évaluation et communication (appui au secrétariat technique REDD+, atelier de lecture, supervision des activités, etc.)

➤ **Achèvement des microprojets de la phase II**

Dans le cadre de l'achèvement des microprojets de la phase II, le virement de la tranche de 40% attendue du Programme est la seule activité programmée dans le cadre de la composante 1. Tous les projets étant à un stade de réalisation au delà de 50%.

vi. Activités à réaliser sur fonds C2D3

Les fonds C2D3 de la composante 1 représentent une partie de la contribution de l'Etat au financement du Programme sous financement IDA III. Il est prévu en 2017 de financer les activités uniquement dans les régions méridionales (l'Est exclu). Ainsi, dans cette composante, il s'agira de virer dans les comptes joints des communes, les allocations pour la réalisation des activités de la 1^{ère} tranche et le financement des microprojets à travers le guichet équité avec la contribution des bénéficiaires.

IV.2.2 COMPOSANTE 2 : APPUI INSTITUTIONNEL AU PROCESSUS DE DECENTRALISATION

Au titre de l'appui aux communes dans le cadre de la décentralisation adossé sur la composante 2 du Programme, les activités en perspective pour l'année 2017 sont :

i. Activités à réaliser sur fonds IDA

Toutes les 329 communes appuyées au cours de la 2^{ème} phase sont concernées par les activités de cette composante qui consisteront à (1) renforcer le processus de décentralisation, (2) renforcer les capacités et (3) améliorer la gestion des finances publiques. De manière spécifique, il s'agira:

¹ Initialement, le nombre de radios retenues était 9. L'UNESCO ayant renouvelé complètement les équipements de la radio de Baré-Bakem dans le Littoral, seulement 8 radios seront finalement réhabilitées.

- d'élaborer en collaboration avec le MINATD, les études en rapport avec la stratégie nationale de la décentralisation en cours de validation (étude sur la fiscalité locale, étude sur la fonction publique locale, etc.);
- d'élaborer une méthodologie de prise en compte des PCD dans le processus de budgétisation du BIP;
- de contribuer à l'élaboration des études sur la pérennisation des activités du Programme;
- de mettre à jour les données du Progiciel d'Aide au Développement Participatif (PRO_ADP);
- d'appuyer les communes dans l'utilisation du logiciel Sim_Ba (formation, dotation en matériel, etc.);
- de renforcer les capacités des acteurs locaux sur la passation des marchés et la gestion communale (Formation CEFAM);
- de densifier les activités d'engagement citoyen dans les communes (scorecard, utilisation du numéro vert, gestion des doléances, production du bulletin trimestriel, etc.) ;
- de définir une nouvelle approche simplifiée d'élaboration/actualisation des PCD en vue de sa pérennisation au sein des communes;
- d'appuyer les communes et les sectoriels y compris le MINEPAT à suivre les activités des communes.

ii. Activités à réaliser sur financement du Fonds Européen de Développement (FED) de l'Union Européenne

Il est prévu dans cette composante de mener les activités suivantes dans les communes des 13 départements cibles:

- Réaliser l'étude sur le développement d'une nouvelle ingénierie de planification et de programmation s'appuyant sur une approche territoriale;
- Renforcer les capacités des communes et autres acteurs sur le déploiement de la nouvelle ingénierie;
- Renforcer les capacités du personnel communal et autres acteurs sur les thématiques classiques du Programme (planification, passation des marchés, etc.);
- Contribuer à la visibilité de la mise en œuvre des activités financées à travers le FED (production des outils de communication, couverture médiatique des activités, etc.).

iii. Activités à réaliser sur financement du C2D3

Il est prévu dans cette composante, sur fonds C2D3, de mener les activités suivantes:

- Mener les études suivantes sur la pérennisation du Programme : (i) Enquête auprès des maires sur l'impact du PNDP (qualitatif et quantitatif) sur leurs communes, (ii) Étude sur les modalités d'internalisation des principaux acquis du PNDP dans l'administration camerounaise et (iii) Étude formulant des scénarios pour la création d'un dispositif pérenne (identification des fonctions à pérenniser, modèle économique, dimensionnement du dispositif, statut juridique optimal).
- Renforcer les capacités du personnel communal et des autres acteurs communaux dans les régions méridionales (à l'exclusion de l'Est) sur les thématiques classiques du Programme (maîtrise d'ouvrage communale, finance locale, etc.);
- Contribuer à la réalisation des activités d'engagement citoyen (scorecard, bulletin trimestriel, gestion des doléances, etc.).

iv. Activités à réaliser sur financement Etat_hors C2D3

Il est prévu dans cette composante, sur fonds Etat hors C2D3, de mener les activités suivantes:

- Renforcer les capacités du personnel communal et des autres acteurs communaux dans les régions méridionales (à l'exclusion de l'Est) sur les thématiques classiques du Programme (maîtrise d'ouvrage communale, finance locale, etc.);
- Contribuer à la réalisation des activités d'engagement citoyen (scorecard, bulletin trimestriel, gestion des doléances, etc.).

IV.2.3 COMPOSANTE 3 : COORDINATION, GESTION, SUIVI-EVALUATION ET COMMUNICATION**i. Activités à réaliser sur financement IDA**

Il est prévu de réaliser des activités permettant de faciliter (i) la coordination entre le Ministère de tutelle, les Ministères sectoriels et le Programme, (ii) la gestion financière et la passation de marchés des consultants y compris l'acquisition des biens/services et la communication sur les activités du Programme, (iii) la formation du personnel du Programme, (iv) le suivi de l'exécution des activités du programme, du CGES, PDIR, PGP et PDPP, (v) le financement des audits techniques et financiers, (vi) la prise en charge des frais de réunion des organes statutaires de supervision et de coordination du programme ainsi que les coûts de fonctionnement des unités de gestion.

ii. Activités à réaliser sur financement du Fonds Européen de Développement (FED) de l'Union Européenne

Il est prévu de réaliser les activités suivantes avec les financements du FED au titre de cette composante dans les communes des 13 départements cibles:

- Contribuer au fonctionnement du CNOP et du Groupe de Travail Interministériel en charge de réfléchir sur la pérennisation du Programme;
- Faciliter le fonctionnement du Programme à travers le recrutement et la prise en charge du personnel recruté (agronome et comptable), l'acquisition du matériel de travail (fourniture de bureau, matériel informatique, moyen logistique, etc.);
- Mener des activités de communication en vue d'assurer la visibilité des activités financées à travers le FED (couverture médiatique, production d'outils de communication, etc.);
- Assurer le suivi et la coordination des activités financées.

iii. Activités à réaliser sur financement C2D3

Il est prévu à l'aide des fonds C2D3, dans le cadre de cette composante de mener les activités suivantes:

- Appuyer le fonctionnement du CNOP et du Groupe de Travail Interministériel chargé de réfléchir sur la pérennisation du Programme;
- Mener les trois études d'appui à la pérennisation du PNDP;
- mettre en place un système de suivi-évaluation adapté et l'enrichissement des indicateurs d'analyse technique et financière permettant le repérage des dépenses directement

productrices de services aux populations cibles d'une part et facilitant le double reporting des informations du FED et du C2D d'autre part.

iv. Activités à réaliser sur financement Etat_hors C2D3

Ces activités sont identiques à celles à réaliser sur financement IDA dans la composante 3.

CONCLUSION

En conformité avec les objectifs fixés pour l'année 2016 et consignés dans le Plan de Travail et Budget Annuel du Programme, du chemin a été parcouru dans la mise en œuvre du Programme. Sur cette période, il a été essentiellement question du suivi de l'exécution et de la réception des microprojets en prenant en compte les aspects techniques financiers et environnementaux, de l'accompagnement de la mission conjointe de supervision du Programme par la Banque mondiale et l'AFD, de l'accompagnement des communes dans la mise à jour de la comptabilité communale à travers le logiciel SIMBA, de l'accompagnement des communes et des Responsables régionaux et départementaux du MINEPAT dans la mise à jour des bases de données PROADP au niveau communal, départemental et régional, et de la poursuite de la mise en œuvre de la phase 2 de l'opération HIMO ainsi que l'opération ASGIRAP et Radios communautaires.

Certes les difficultés rencontrées de nature systémique dans l'ensemble, n'ont pas permis d'atteindre la totalité des résultats escomptés sur la période sous revue. Cependant, le Programme entend maintenir le cap tout en multipliant les efforts pour poursuivre l'accompagnement des communes dans le processus de décentralisation, accroître de manière significative le nombre de microprojets réalisés et par conséquent améliorer les conditions de vie des populations. A cet effet, il sera question de poursuivre la mise en œuvre des activités du PNDP conformément au Plan de Travail et Budget Annuel pour l'année 2017. Par ailleurs, le management du Programme continuera de reposer non seulement sur le renforcement de la cohésion d'équipe au sein des unités fonctionnelles, mais également entre les CRC et la CNC. Sur le plan externe, le partage des informations et la coordination des actions avec les différents acteurs intervenant dans le processus du développement local et de la décentralisation, se poursuivront en vue de garantir de meilleurs résultats à la fin de l'année 2017.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour l'Adamaoua ;
- [2] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Centre ;
- [3] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour l'Est ;
- [4] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour l'Extrême-nord ;
- [5] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Littoral ;
- [6] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour l'Ouest ;
- [7] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Nord ;
- [8] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Nord-ouest ;
- [9] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Sud ;
- [10] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Sud-ouest.